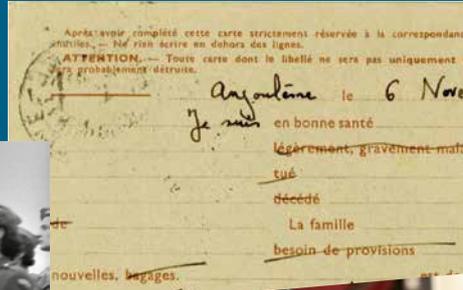


Le Conseil départemental de la Haute-Garonne
et L'inspection d'Académie
présentent :

PRÉPARATION AU CONCOURS NATIONAL de la RÉSISTANCE & de la DÉPORTATION 2020

“ 1940. Entrer en résistance.
Comprendre, refuser, résister. ”



ABONNEMENTS

Le ma... clare :

IL FAUT TENTER DE CESSER

Sûr que par sa magnifique résistance notre adm...
nos devoirs vis-à-vis de nos Alli...

LE CHIEF DU GOUVERNEMENT DE LA F...
s'est adressé à « l'...
demander s'il est p...
l'honneur, entre s...
mettre un ter...

ECHECS ITALIENS EN AFRIQUE ORIENTALE

L'EMOUV... DU MAREC... AU PEUPLI...

LIBÉRER ET FÉDÉRER

— Organe du mouvement révolutionnaire pour la libération et la reconstruction de la France —

N° 1

14 juillet 1942

Pour les ouvriers

Nous voulons :

1. La suppression de l'exploitation capitaliste.

2. Pour que le travail humain puisse être une marchandise, il faut :

1. Donner la gestion des usines aux conseils d'administration élus au suffrage universel et au scrutin secret par l'association des ouvriers, salariés et personnel de maîtrise de chaque entreprise et fonctionnaires sous le contrôle des fédérations professionnelles ;

2. Faire de l'association des différents travailleurs (manouvriers, ouvriers qualifiés, techniciens, personnels de maîtrise, personnel de direction) par convention entre différents professionnels intéressés, en tenant compte des résultats de la production ;

3. Avec les bénéfices que entraînera assurée aux trava leurs une véritable "gérance" autonome des usines d'entreprise équivalente à ceux dont ils disposaient au temps de leur activité.

On dans ce cadre une la révolution est : Libérer et Féderer - désorganiser une section. Mais que a grande et plus grande sera réalisée. Et les résultats de cette lutte au point de la partie par où de tout cela, qui "libérer" pour nous. France, libre et...

CE QUE nous sommes

CE QUE nous voulons

Les anciens partis sont morts. Leurs formules vieilles ont fait faillite.

De l'extrême droite à l'extrême gauche, aucun de ces partis n'a su donner à la France l'unité, la vitalité et l'idéal qui lui ont tant manqué dans la tourmente.

Mais la France est restée vivante. Le peuple français n'a pas perdu le goût de ses traditions révolutionnaires. Bientôt son heure sonnera à nouveau !

Pour ne pas manquer cette heure il faut que sur les ruines des anciens partis, par dessus les barrières pourries des formules périmées, les Français se retrouvent et se regroupent.

C'est à ce rassemblement que les appelle « Libérer et Féderer ».

« Libérer et Féderer » est un mouvement révolutionnaire dont les militants viennent de tous les milieux sociaux et des différents horizons politiques : hommes de cœur, pour qui la vertu n'est pas un vain mot, pour qui le monde n'est pas un marché-é.

Pour les paysans

Nous voulons :

1. Affaiblir la terre du joug du socage féodal qui tend à devenir l'état, en changeant de la gestion des affaires agricoles les comités de paysans dans des directions par les agriculteurs de chaque circonscription rurale.

2. Libérer l'agriculture de l'exploitation des intermédiaires capitalistes en développant la coopération paysanne.

3. Harmoniser l'agriculture et l'industrie en établissant une solidarité étroite entre ces deux branches fondamentales de l'activité économique.

4. Rendre le travail des champs plus productif et moins pénible en procurant à chaque éléonériste rural un équipement mécanique.

5. Révoluer les produits de la terre de manière à assurer aux producteurs agricoles des revenus équivalents à ceux des producteurs industriels.

6. Ouvrir pour le paysan, ouvrier, les différents points de ce programme. Pour ce faire, nous proposons de constituer dans les communes de ce paysan, avec la collaboration des autres, un comité de libération et de progrès. Ce comité de libération et de progrès aura pour tâche de participer au programme des paysans.

MANUEL PRATIQUE DE DÉFENSE PASSIVE



Musée départemental de la Résistance
et de la Déportation

académie
Toulouse

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

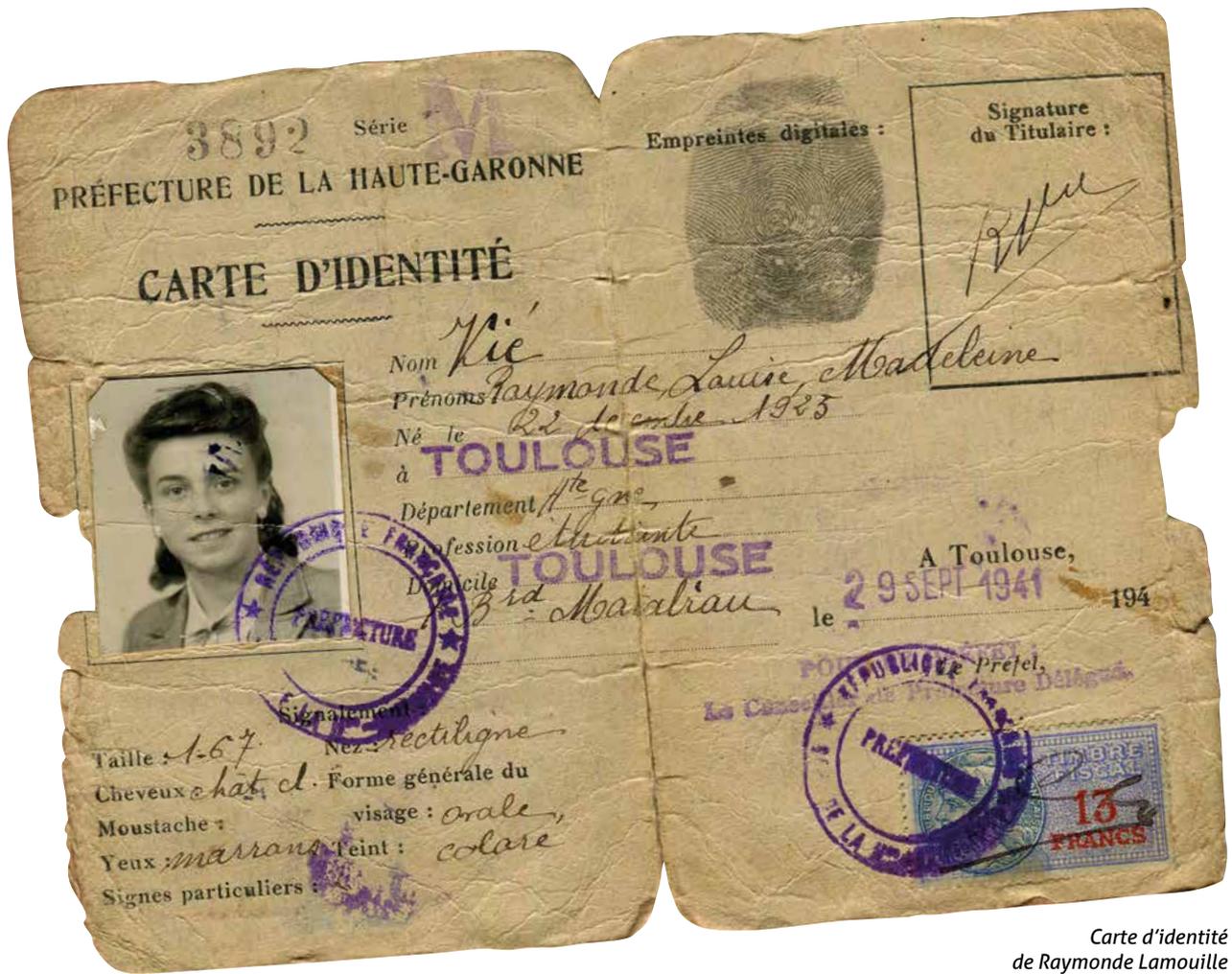
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

HG

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE.FR

**Agir
pour vous !**





Carte d'identité de Raymonde Lamouille



Conchita Ramos



Robert Carrière

À la mémoire de Raymonde Lamouille, Robert Carrière et Conchita Ramos

Alors que le musée entre plus que jamais dans une période charnière de son histoire, trois des témoins historiques du musée, trois piliers de la transmission nous ont quittés cette année.

Entrée en Résistance dès 1940, Raymonde Lamouille n'a que 15 ans lorsqu'elle s'engage comme agent de liaison aux côtés de ses parents Camille et Jeanne Vié, sous le pseudonyme d'Icare. Toujours très investie dans les associations mémorielles et notamment pour le maquis de Saint-Lys, elle devient une figure incontournable du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation. Elle y témoignera auprès des jeunes pendant de très longues années et acceptera de faire partie des huit portraits présentés dans l'exposition «Gamins d'hier, Ados d'aujourd'hui». Elle était aussi présidente d'honneur de l'Association des Amis du Musée.

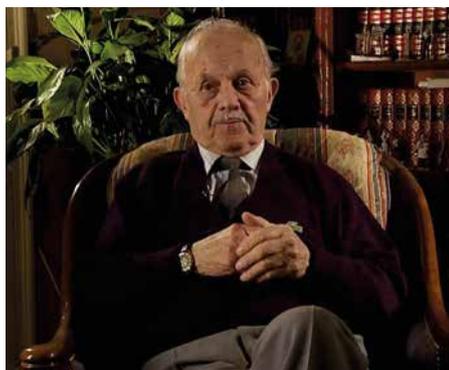
Robert Carrière est entré dans la Résistance à l'âge de 17 ans, où il distribue des tracts et recueille des informations sur l'armée allemande. Alors qu'il tente de rejoindre le général de Gaulle en passant à pied par les Pyrénées, il est arrêté par la douane allemande, livré à la Gestapo de Luchon, puis déporté aux camps de Buchenwald et de Dora. Libéré par les Américains en avril 1945 à Ravensbrück, alors qu'il ne pèse plus que 28 kilos, il reprend le cours de sa vie. Si comme beaucoup il avait fait le choix du silence dans une France d'après-guerre amnésique à la souffrance des déportés, il deviendra l'un des plus actifs témoins que le musée ait connu, partageant notamment les voyages mémoriels aux côtés des jeunes lauréats du CNRD.

Conchita Ramos est née en Espagne en 1925. Elle non plus n'a pas 20 ans quand elle s'engage dans la Résistance ariégeoise à la suite de son oncle. Elle est agent de liaison pour deux maquis français et un maquis espagnol. C'est là qu'elle rencontre José qui sera l'amour de sa vie. Arrêtée et déportée au camp de Ravensbrück, elle est libérée au printemps 1945 après avoir survécu aux marches de la mort. Conchita était l'une des premières témoins du musée, et a longtemps accompagné les jeunes lauréats du CNRD avec son époux José.

Fidèle à la mission qu'ils nous ont confiée, le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation s'engage à continuer de faire vivre et transmettre les valeurs de fraternité et d'humanité que Raymonde, Robert et Conchita incarnaient.



Raymonde Lamouille



Robert Carrière



Conchita Ramos

Éditos



Nous avons la responsabilité collective de préserver et transmettre notre passé commun pour permettre aux nouvelles générations de développer leur esprit critique et de garder les yeux ouverts sur les réalités du monde.

Fruit de l'engagement commun du Conseil départemental et des services Académiques de l'Éducation nationale, le concours départemental de la Résistance et de la Déportation représente un moment important dans la scolarité des élèves.

Chaque année, quel que soit le thème du concours, cet horizon de travail nous engage dans une action éducative à repenser sans cesse pour la rendre toujours plus vivante et dynamique.

C'est d'ailleurs tout l'enjeu de cette plaquette conçue en préparation du concours de cette année, centré sur les résistant-e-s de la première heure : « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister. »

Aujourd'hui, nous savons que nous pouvons et que nous devons toujours faire davantage, pour progresser dans notre pédagogie, pour œuvrer à la transmission de la mémoire.

C'est ce défi que relève le Conseil départemental avec l'arrivée de nouveaux membres et les travaux de rénovation du Musée départemental. Une véritable refondation est en cours en vue de proposer de nouvelles manières de transmettre la mémoire et son message tout en restant en prise avec les préoccupations contemporaines.

A sa réouverture prévue en 2020, le Conseil départemental sera en capacité d'offrir un service profondément remanié et modernisé avec de nouvelles formes de partenariats, d'activités et d'événements autour des thématiques de la résistance républicaine et de la citoyenneté.

La mémoire, la transmission, l'éducation, sont des éléments essentiels de l'action politique du Conseil départemental. L'urgence à agir est particulièrement forte dans un Département comme la Haute-Garonne où la diversité des cultures est une promesse d'ouverture et où la jeunesse est tout particulièrement représentée.

Nous avons l'impérieuse nécessité d'aider les nouvelles générations à devenir citoyennes, vigilantes, informées et actives. Cette plaquette a vocation à en proposer certains éléments aux élèves et à leurs enseignants en préparation du concours de la Résistance et de la Déportation 2020.

Georges Méric

*Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne*



Chaque année, depuis près de soixante ans, des dizaines de milliers d'élèves et de nombreux acteurs et partenaires du système éducatif se mobilisent, partout en France, autour du Concours National de la Résistance et de la Déportation, qui constitue un repère incontournable parmi les actions qui permettent à l'institution scolaire de donner corps à la dimension civique de ses missions éducatives.

Chaque élève participant s'engage en effet dans un acte citoyen. Par les connaissances qu'il acquiert, par les compétences de recherche, d'analyse et d'expression qu'il met en œuvre, il affine son sens critique. Par son investissement personnel, associé à celui de milliers d'autres candidats, il s'engage dans une action collective de commémoration d'événements tragiques qui ont marqué l'histoire de notre nation, et au-delà, du monde.

En cette année 2019-2020, qui verra le 75^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, le thème retenu pour le concours, « 1940, entrer en résistance : comprendre, refuser, résister » invite les candidats et leurs professeurs à réfléchir, précisément, aux sens que peuvent avoir ces deux mêmes actions – faire preuve de sens critique et s'engager – dans le terrible contexte de la défaite militaire, de la disparation de la République et de la collaboration. S'interroger sur les actes et les aspirations de ces hommes et de ces femmes qui décidèrent avec un immense courage, de lutter, avec leurs moyens propres, contre l'oppression, alors que brillait depuis Londres une mince lueur d'espoir, est l'occasion d'une réflexion historique et civique particulièrement porteuse de sens.

Le présent corpus de documents, réunis avec soins par le personnel du Musée de la Résistance et de la Déportation, sous l'égide du Conseil Départemental de Haute-Garonne, constituera une ressource importante pour tous les futurs candidats à ce concours.

Je sais pouvoir compter sans réserve sur l'investissement des enseignants de Haute-Garonne, qui accompagneront, dans les collèges comme dans les lycées, des milliers d'élèves dans leur préparation rigoureuse à cet exigeant concours. Je leur exprime toute ma reconnaissance pour leur accompagnement des candidats de notre département qui, chaque année, se distinguent parmi les lauréats, et, plus encore, pour leur participation à un événement pédagogique qui contribue activement à la formation des citoyens de demain.

Elisabeth Laporte

*Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
de l'Education Nationale
en Haute-Garonne*

Le mot de l'équipe du musée



Cher-e-s candidat-e-s,

Depuis 2007, le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation vous propose de découvrir le thème du Concours à travers les documents de sa collection et les acteurs de notre département. Depuis toutes ces années, et avec sa nouvelle formule mise en place il y a trois ans, cette plaquette a su devenir un support de préparation irremplaçable. Vous en avez fait un outil pédagogique attendu et apprécié, avec la complicité de vos professeurs. Alors merci à vous et merci à eux !

Cette année est un peu spéciale pour l'équipe du Musée, avec le départ de quelques piliers, l'arrivée de nouveaux membres, des projets plein la tête et surtout les travaux du bâtiment et sa réouverture prévue en 2020 autour d'un tout nouveau parcours. Nous espérons vous voir nombreux lors des trois jours d'inauguration prévus les 27, 28 et 29 février prochains. Totalement repensé et rénové, le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation se fixe plus que jamais comme objectif de transmettre les valeurs et la mémoire de ceux qui ont vécu cette période de l'Histoire, pour que leur passé, qui est le nôtre, soit aussi une leçon pour le présent et l'avenir. Que leurs combats, leurs espoirs et leurs sacrifices nous éclairent dans nos choix et nos engagements.

C'est d'ailleurs tout l'enjeu de la thématique du Concours de cette année : « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister. » Ce focus sur les résistants de la première heure devrait en inspirer plus d'un...

En tout cas, à travers cette plaquette, son site internet, sa page Facebook, et bientôt directement au musée, l'équipe vous accompagne jusqu'aux épreuves de mars 2020. Notre objectif n'est pas de tout dire, mais de vous mettre sur la voie de vos propres recherches en rappelant les grandes lignes des événements mais surtout leur en donnant un éclairage local à travers les témoins et les collections. Alors n'hésitez pas ! Et bonne chance à tous.

*L'équipe du Musée départemental
de la Résistance & de la Déportation*

La plaquette, comment ça marche ?

Voici quelques explications autour de votre outil de travail. Le thème « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister » est expliqué en 4 grands axes thématiques (voir le sommaire).
Chaque axe est composé de 5 fiches méthodologiques...



> FICHE 1 : Synthèse de l'axe

En deux pages, les informations les plus importantes et à retenir vous sont données. C'est un résumé du thème de l'axe.



> FICHE 2 : Repères

Des dates, des définitions et des cartes pour compléter la fiche 1. Il s'agit ici de resituer le contexte historique et géographique.



> FICHE 3 : Dans les réserves du musée

Des ressources issues de la collection d'archives originales du musée, avec leur analyse et des ressources complémentaires en ligne.



> FICHE 4 : Portraits et témoignages

Rien ne vaut l'exemple et la parole de ceux qui ont vécu l'Histoire et qui nous racontent leur histoire. Ces extraits de témoignages sont aussi à retrouver sur la page Facebook et le site internet du musée.



> FICHE 5 : Méthodologie

Techniques et conseils pour bien préparer le Concours et mettre toutes les chances de son côté.

AXE 1	Comprendre les conséquences de la défaite	11
	Fiche 1 > Synthèse	13
	Fiche 2 > Repères	15
	Fiche 3 > Dans les réserves du musée	17
	Fiche 4 > Témoins et témoignages	19
	Fiche 5 > Méthodologie	21

AXE 2	Refuser la dictature de Vichy	23
	Fiche 1 > Synthèse	25
	Fiche 2 > Repères	27
	Fiche 3 > Dans les réserves du musée	29
	Fiche 4 > Témoins et témoignages	31
	Fiche 5 > Méthodologie	33

AXE 3	Partir pour résister	35
	Fiche 1 > Synthèse	37
	Fiche 2 > Repères	39
	Fiche 3 > Dans les réserves du musée	41
	Fiche 4 > Témoins et témoignages	43
	Fiche 5 > Méthodologie	45

AXE 4	Rester pour résister	47
	Fiche 1 > Synthèse	49
	Fiche 2 > Repères	51
	Fiche 3 > Dans les réserves du musée	53
	Fiche 4 > Témoins et témoignages	55
	Fiche 5 > Méthodologie	57

Liste des fiches

Fiche 1 > Synthèse



AXE 1 Comprendre les conséquences de la défaite	13
AXE 2 Refuser la dictature de Vichy	25
AXE 3 Partir pour résister	37
AXE 4 Rester pour résister	49

Fiche 2 > Repères



AXE 1 • Chronologie, définitions	15
• Vivre dans un pays coupé en deux	16
AXE 2 • Chronologie, définitions	27
• Les pleins pouvoirs du maréchal	28
AXE 3 • Chronologie, définitions	39
• Carte des territoires ralliés à la France Libre	40
AXE 4 • Chronologie, définitions	51
• Carte des camps d'internement du Sud de la France	52

Fiche 3 > Dans les réserves du musée



AXE 1 • Le masque à gaz	17
• Journal La Dépêche du 26 juin 1940 : « La France en deuil »	18
AXE 2 • Attestation de non judaïté de la mairie de Toulouse	29
• Tract manuscrit saisi par la police en novembre 1940	30
AXE 3 • Le poste T.S.F.	41
• La Brochure « Partons en Angleterre »	42
AXE 4 • Journal « Vive la Liberté », analyser un journal clandestin	53
• Les outils de la Résistance : la ronéotype et la machine à écrire	54

Fiche 4 > Témoins et témoignages



AXE 1 • Portraits d'engagés : Léon Blum – Vincent Auriol	19
• Paroles de témoins : Henri Lozes – Edgar Morin	20
AXE 2 • Portraits d'engagés : Helga Holbeck – Angèle Bettini	31
• Paroles de témoins : Albert Mauran – Robert Carrière	32
AXE 3 • Portraits d'engagés : Charles de Gaulle – Marie-Louise Dissard	43
• Paroles de témoins : Jeanine Messerli – Germaine Tillion	44
AXE 4 • Portraits d'engagés : Silvio Trentin – Jean Cassou	55
• Paroles de témoins : Raymonde Boix – Raymonde Lamouille	56

Fiches 5 > Méthodologie



AXE 1 • Faire des recherches sur internet	21
AXE 2 • Analyser un objet de propagande	35
AXE 3 • Citer ses sources	45
AXE 4 • Interviewer un témoin	57

“ S'appropriier le thème, comprendre les enjeux

Commencer à travailler sur le Concours de la Résistance demande de réfléchir sur son thème, ses bornes chronologiques et le sens des termes choisis.

Le cadre chronologique

« 1940 », c'est clair mais très restreint. Il correspond à la période charnière de la défaite de la France contre l'Allemagne, le discours de capitulation du maréchal Pétain le 17 juin, suivi par l'appel à la poursuite des combats sous toutes les formes possibles, lancé depuis Londres par le général de Gaulle le 18 juin. La Résistance naît de l'envie d'agir face à l'effondrement militaire et politique que subit la France en partie occupée par l'ennemi et transformée en dictature par ses dirigeants. Mais en 1940, où la population est sous le choc et ne sait pas ce qui l'attend, les résistants sont encore rares à prendre le risque de s'opposer au nouvel ordre en place. Il est donc particulièrement intéressant de comprendre qui sont ces premiers (et premières...) « lanceurs d'alerte » et combattants de l'ombre, les causes de leur prise de conscience et de leur opposition, et les formes qu'a pris leur engagement.

Les termes du sujet

« Comprendre », signifie « se rendre compte » de l'importance de quelque chose, « se représenter » quelque chose d'une certaine façon. En 1940, alors que personne n'imagine encore ce qui va se passer en Europe, certains pourtant réalisent ou pressentent, le désastre à venir et le danger pour les populations et la démocratie. Dans le brouillard et la succession des événements, dans la panique d'un pays encore en guerre, à une époque où l'information circule plus lentement qu'aujourd'hui et où la propagande des Etats façonne de nombreux esprits, ils devinent précisément les horreurs qui se préparent. Comment ces femmes et ces hommes ont-ils compris ce qui n'est venu à l'esprit que de très peu de leurs concitoyens ? Quel a été le déclin de cette prise de conscience ?



Une du Journal La Dépêche, 18 juin 1940. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation). Fonds presse.

« Refuser » exprime le fait de « ne pas accepter », « ne pas vouloir faire quelque chose », « répondre négativement » à une demande ou à un ordre. Les premiers à avoir compris les conséquences de la capitulation face à l'Allemagne et de l'instauration du Régime de Vichy vont donc à contre-courant de l'opinion générale, qui cherche avant tout la fin des combats et le rétablissement de la paix. Dès 1940, ils sont peu nombreux à oser refuser la défaite, la disparition de la République, l'occupation d'une partie du territoire, puis la collaboration avec l'Allemagne et les premières persécutions des opposants politiques, des étrangers et des juifs. Pourquoi ne se sont-ils pas soumis face au mouvement général, pourquoi ont-ils pris le risque d'exprimer ouvertement leur refus, et comment l'ont-ils fait ?

« Résister », recouvre l'idée de « s'opposer à quelqu'un, à sa volonté », « de se heurter à ce que l'on approuve pas », en s'engageant, parfois par la force. Il s'agit aussi de « supporter avec succès des contraintes extrêmes, physiques et morales » et de « lutter pour ne pas succomber à ce qui attire et séduit. » De façon générale, alors qu'il est souvent plus facile et moins risqué de suivre le sens du courant, les premiers résistants ont au contraire décidé de s'opposer et de lutter, dans un contexte particulièrement dangereux et violent. Ils ne se sont pas laissés « attirer et séduire » par les promesses et les opportunités offertes par le Régime de Vichy à ceux qui adhéraient à lui, ils ne se sont pas non plus laissés effrayer et réduire au silence. Ils ont pris position en refusant, ils ont agi en résistant.

Comment s'est fait le basculement entre la prise de conscience et l'action ?
Quels moyens ont été choisis, mais aussi quel théâtre d'opération : fallait-il partir à Londres ou rester en France ?

Grâce à ces quelques pistes de réflexion, les pages qui suivent vont tenter de vous aider à partir à la rencontre des femmes, des hommes, des jeunes, français et étrangers, qui ont fait naître l'esprit de Résistance en France.

AXE 1

“ **COMPRENDRE**
les conséquences de la défaite ”

LES REFUGIES FRANÇAIS
vont pouvoir rentrer
PROGRESSIVEMENT
dans la zone occupée
située au sud de la ligne Somme-Oise-Aisne
et à l'ouest de l'axe Vouziers-Dôle

Les réfugiés belges regagneront leur pays par catégories

D'un de nos envoyés spéciaux :
Vichy, 31 juillet. — Un communiqué du 28 (paru dans « La Dépêche » du 29 juillet) a défini les zones de la région occupée et les conditions d'admission à ces zones.
Un communiqué du secrétariat général des réfugiés au ministère de l'intérieur précise aujourd'hui les conditions de rapatriement des

réfugiés dans certaines de ces zones. En voici les dispositions précises :

Réfugiés français

EN PRINCIPE, LE RETOUR DE TOUTES LES CATEGORIES DE REFUGIES EST DESORMAIS ADMIS DANS L'ETENDUE DE LA

ZONE OCCUPEE SITUEE AU SUD DE LA LIGNE SOMME-OISE-AISNE ET A L'OUEST DE L'AXE VOUZIERS-DOLE.

Toutefois, il importe de souligner à nouveau que la possibilité de rapatriement reste strictement limitée par la capacité de transport ferroviaire et les possibilités de débit routier.

D'autre part, pour les réfugiés français, l'ordre de rentrée reste déterminé par le plan de priorité établi pour la délivrance des certificats de rapatriement.

Le rythme des départs parviendra à la connaissance du public par l'intermédiaire des autorités locales.

D'ailleurs, le secrétariat général du service des réfugiés lance aux réfugiés le sage et clair appel que voici :

Votre rapatriement dépend pour une grande part de vous-même, de l'effort et des sacrifices que vous consentirez pour que cette opération difficile, et qui nécessite un certain délai, soit menée à bonne fin.

Les autorités françaises et allemandes sont parvenues, dans les négociations qu'elles poursuivent, à des résultats essentiels.

Hier, tous les réfugiés de la zone centrale étaient autorisés à rentrer dans leurs foyers.

Aujourd'hui, la même décision s'étend à tous les réfugiés de la



“ Quelques documents pour commencer...



© Photos DR



Le 17 juin 1940 le maréchal Pétain, appelé comme Président du Conseil, prononce à la radio un discours appelant à cesser le combat contre les Allemands.

Une du journal *La Dépêche*, 18 juin 1940.

MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2016.13.98



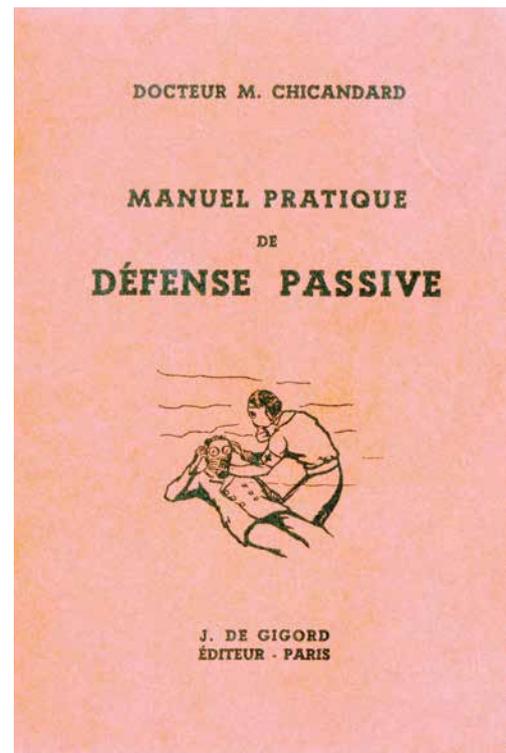
Raymond Naves est professeur de lettres à Toulouse. Engagé à la S.F.I.O., il est d'abord un pacifiste convaincu. Après sa démobilisation en 1940 il ne cesse de critiquer le manque d'organisation et de modernité de l'armée. Via la librairie de Silvio Trentin, il est en contact avec de nombreux réfugiés antifascistes. Dès 1940, il participe à de nombreuses réunions et soutient le mouvement « Vive la Liberté » initié par l'un de ses étudiants. Arrêté en 1944, il décède en déportation.

Portrait issu du *Bulletin municipal de Toulouse (BMT)*, octobre 1944. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2018.3.7_a



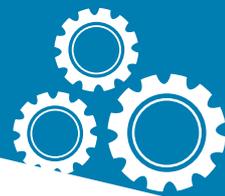
© Photos DR

Jean Moulin est préfet d'Eure et Loire, basé à Chartres. Le 17 juin 1940, alors que le maréchal Pétain appelle à cesser le combat, il refuse de signer un protocole d'accord avec l'armée allemande - et tente de se suicider plutôt que de se soumettre. Il est ensuite révoqué par Vichy et s'engage rapidement dans la Résistance. Dès 1941, il rejoint la France Libre. Il est chargé par de Gaulle de rentrer en France pour unifier la Résistance. Il est arrêté et meurt en 1943.



Le Manuel de défense passive du docteur Chicandard.

MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2015.13.12



↳ Comprendre les conséquences de la défaite

Au début de l'année 1939, le gouvernement et la société française voient la guerre arriver depuis l'est de l'Europe, sans pouvoir s'y opposer et sans vouloir s'y préparer. Les tensions montent et les dictatures se renforcent face à des démocraties encore traumatisées par la première Guerre Mondiale et hésitantes à reprendre les armes. Le 1er septembre 1939, l'Allemagne nazie envahit la Pologne. Le 3 septembre, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne.

1. La drôle de guerre

La « drôle de guerre » est une période de 9 mois de guerre, sans presque aucun combat entre la déclaration de guerre et l'offensive allemande du 10 mai 1940 sur la Belgique, le Luxembourg et la France. Elle est marquée par une course à l'armement de la part des belligérants qui évitent pour un temps les combats afin de mieux s'organiser. En France, la propagande d'État et l'économie de guerre (axée sur le réarmement) préparent le pays au conflit. La propagande promet une guerre courte dont la France sortira vainqueur.

A Toulouse, le futur résistant Raymond Naves se félicite ainsi de l'absence de combats dans un article du Midi Socialiste du 2 février 1940. Pacifiste, il voit là « un progrès humain » et appelle à rechercher la paix jusqu'au bout avec l'Allemagne. Éloignée des combats, la population de la Haute-Garonne doit ensuite se fier à une information largement censurée par le gouvernement. Elle se prépare néanmoins à d'éventuels bombardements comme en témoigne la Défense passive : cette institution qui dépend du Ministère de la Guerre réquisitionne des civils pour distribuer des masques à gaz, creuser des tranchées, recenser les abris en cas d'alerte, calfeutrer les fenêtres, boucher les ouvertures, entasser les sacs de sables contre les entrées et les vitrines. La guerre est dans toutes les têtes. Pourtant, en Haute-Garonne ces mesures restent inutiles tant les combats sont éloignés de la région.

2. La débâcle et l'armistice

Après une attaque « éclair », l'armée allemande traverse la France en cinq semaines. Devant le désastre militaire et la déroute de l'armée,

le maréchal Pétain appelé au pouvoir par la III^e République, pousse les Français à accepter la défaite dans son discours du 17 juin 1940. Il signe l'armistice le 22 juin. Hitler exige que cette signature se déroule en forêt de Rethondes, dans le même wagon que celui qui a accueilli l'armistice et la défaite de l'Allemagne en 1918. Les conditions prévues par le texte sont très dures et humiliantes pour la France : annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne ; division de la France en deux parties : « zone occupée » (par les Allemands au nord de la ligne de démarcation), et « zone libre ».

La déroute de l'armée (1 800 000 soldats prisonniers en Allemagne) provoque l'exode des civils. La Haute-Garonne connaît un afflux rapide de populations réfugiées de Belgique et du nord de la France et fuyant les zones de combat. La population de la ville passe de 260 000 à 500 000 en à peine un mois. Il devient difficile de loger et nourrir tout le monde dans une ville qui accueille déjà de nombreux réfugiés de la « Retirada », ayant fui la guerre d'Espagne et le franquisme. Dans tous les départements du pays, on accueille des réfugiés, mais comme en 1939, ils ne sont pas toujours bien reçus. Les denrées manquent, les prix augmentent et le rationnement est mis en place.

3. La fin de la République

Le maréchal Philippe Pétain, héros de la première Guerre Mondiale, est appelé par le président de la République à prendre la tête du gouvernement lors de la débâcle. Avec un groupe d'hommes politiques, le « héros de Verdun » estime que la III^e République est un régime politique faible et corrompu qui doit être tenu pour responsable de la défaite française.

Le 10 juillet 1940, le sénateur Pierre Laval réunit le Parlement (Chambre des Députés et Sénat) à Vichy. Il lui demande de voter une loi donnant tous les pouvoirs à Pétain. Ces « pleins pouvoirs » sont adoptés par 569 voix contre 80. En Haute-Garonne, sur 7 parlementaires, seul Vincent Auriol, maire de Muret, refuse les pleins pouvoirs à Pétain. Quelques élus s'élèvent donc déjà contre la fin de la République mais ils sont très minoritaires. Le principe de la séparation des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire), qui fonde toute démocratie, est supprimé. Ainsi commence une dictature : « l'État français », connu aussi sous le nom de « Régime de Vichy ».



↳ Chronologie

1940

3 septembre : La France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne nazie.

10 mai : Après 10 mois sans combat, les troupes allemandes attaquent la France.

12 juin : Le préfet de Chartres Jean Moulin refuse de signer une fausse déclaration sur de prétendus crimes de guerre réalisés dans sa région par des troupes françaises d'Afrique. Arrêté par les nazis, il tente de se suicider en prison.

16 juin : Pétain est nommé président du Conseil (premier ministre) par le président de la République.

17 juin : Pétain annonce à la radio qu'il demande l'armistice, c'est à dire la fin des combats avec l'Allemagne.

22 juin : Signature de l'armistice à Rethondes entre Pétain et Hitler. La guerre est finie pour la France.

10 juillet : Pétain obtient les pleins pouvoirs par le vote du Parlement français. Il se nomme « chef de l'Etat français » le lendemain.

↳ Définitions

III^e République : La Troisième République est le régime démocratique en vigueur en France de 1870 à juillet 1940, caractérisé par d'importantes avancées des droits politiques et sociaux, mais aussi par une forte instabilité gouvernementale du fait de son organisation politique et des périodes de guerre et de crise économique.

Armistice : Accord par lequel deux camps suspendent les hostilités et décident des conditions de la victoire et de la défaite.

Débâcle : Effondrement, déroute, faillite. Terme utilisé pour parler de la défaite écrasante de l'armée française en 1940.

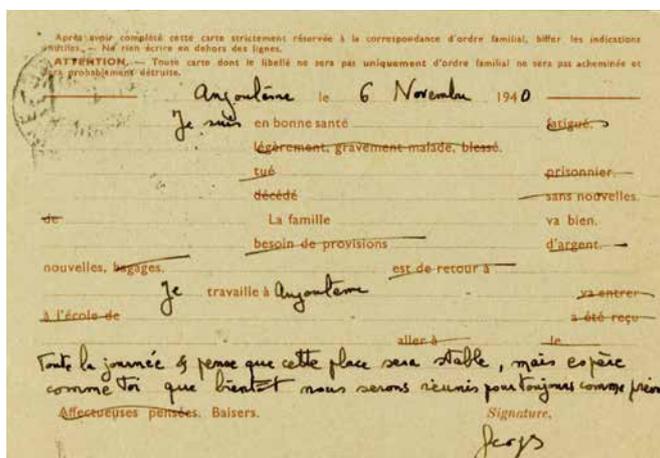
Dictature : régime politique où un chef concentre tout les pouvoirs. Les principes démocratiques n'existent plus (plus d'élections), où les contre-pouvoirs sont interdits (parti politique, syndicat, presse libre).

Drôle de guerre : Période allant de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne le 3 septembre 1939 à l'offensive allemande du 10 mai 1940, caractérisée par une attitude passive des autorités françaises et l'absence presque totale d'affrontements entre la France et l'Allemagne.

L'État français : Nom utilisé par le gouvernement de la France durant l'occupation allemande, de 1940 à 1944, désigné le plus souvent sous le nom de Régime de Vichy, dont le chef de l'État est le maréchal Pétain.

Ligne de démarcation : Frontière fixée lors de l'armistice du 22 juin 1940, entre la zone au nord et à l'ouest de la France, occupée par l'armée allemande, et la zone dite « libre » au sud, non occupée jusqu'en 1942.

Réfugié : Se dit d'une personne qui a dû fuir son pays afin d'échapper à un danger (guerre, persécutions, catastrophe naturelle, etc.). Pendant la Seconde Guerre mondiale, le terme s'applique aussi aux populations françaises fuyant le nord du pays pour rejoindre la zone sud, éloignée des combats.



Afin de contrôler les communications privées, des cartes postales interzones sont mises en place. On ne peut plus communiquer librement, même avec sa famille, d'un côté à l'autre de la ligne de démarcation.
MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2019.0.3

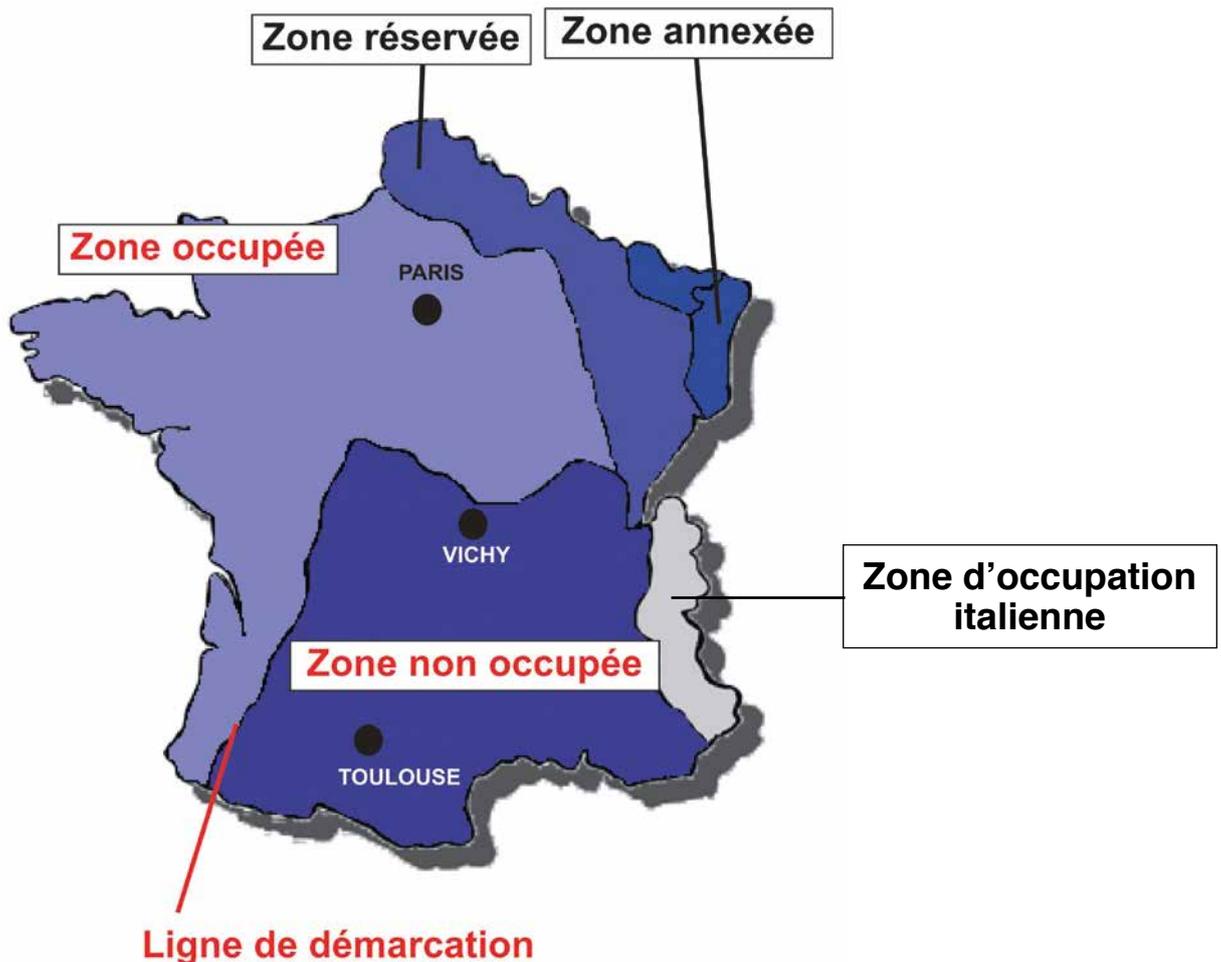
↳ Vivre dans un pays coupé en deux

La ligne de démarcation est une des conséquences de l'armistice, sûrement la plus marquante à l'époque. La France est divisée en deux zones. Au Nord et sur la façade atlantique, la « zone occupée » est contrôlée par l'armée allemande ; au Sud, une zone « dite libre » reste sous contrôle français. Une ligne de démarcation, véritable frontière, sépare en deux le territoire.

La Haute-Garonne est donc en zone « dite libre ». Elle est en fait seulement libre de l'occupation allemande, mais un régime autoritaire se met en place. Dans les premières semaines, le courrier ne circule pas entre les deux zones et aucun franchissement de la ligne n'est autorisé. Des familles entières se trouvent séparées, privées de nouvelles de leurs proches.

Par la suite, si ces mesures s'assouplissent un peu, il reste très difficile de se voir sauf à obtenir, rarement, un Ausweis (laissez-passer). Délicat aussi de communiquer : les correspondances sont contrôlées, lues, filtrées. Jusqu'en mai 1941, le trafic des marchandises, les échanges et les transferts de fonds sont suspendus.

Cet aspect a une grande importance : quand les Français du nord doivent apprendre à vivre avec la présence nazie, ceux du sud sont, jusqu'en 1942, « préservés » de ce traumatisme. Cependant, les libertés sont peu à peu supprimées par le gouvernement français et les opposants violemment réprimés. La Résistance ne naît donc pas dans les mêmes conditions dans les deux zones.





↳ Le masque à gaz

Cet objet symbolise généralement les périodes et les zones de conflits déclarés, où les soldats se protègent sur le front des armes chimiques. On l'associe généralement aux soldats de la Première Guerre Mondiale.

Ce masque à gaz date pourtant de la Seconde Guerre Mondiale. Deux éléments sont marquants lorsqu'on observe cet objet : sa hanse et la petite étiquette. On peut en déduire qu'il était transportable et probablement utilisé par un enfant.

Durant la « drôle de guerre », le masque à gaz est utilisé dans le cadre de la « Défense passive ». Cette institution, gérée par le Ministère de la Guerre, réquisitionne des civils, quelques fois volontaires, formant des brigades dont le rôle est de préparer la population aux mesures de protection anti-aérienne, pour les faire appliquer en cas d'alerte au bombardement. Les « requis » font des rondes, vérifient que les habitants ont éteint leurs lumières ou sont descendus aux abris. Ils distribuent les masques à gaz, en priorité dans les écoles et les industries indispensables à l'effort de guerre. A Toulouse et dans le département, on calfeutre également les fenêtres, on creuse des tranchées anti-char, on protège les bâtiments avec des sacs de sables.

Ces mesures, associées à la propagande militaire, contribuent à donner l'impression à la population que la situation est sous contrôle, que le pays est préparé, mais aussi à maintenir la population à l'arrière dans un climat de peur. Ces mesures n'ont cependant pas été utiles dans notre département qui ne connaît pas de combat. Cela illustre aussi le traumatisme laissé par la Grande Guerre, notamment par l'utilisation de gaz chimiques. On se prépare et on croit à une deuxième guerre de position.



Masque à gaz distribué pour la Défense Passive. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation). Don Brami, inv. 2011.5.1.0

↳ Journal La Dépêche du 26 juin 1940 : « La France en deuil »

Cet article est publié quelques jours après l'armistice. La France est vaincue et le 14 juillet 1940 est proclamé jour de deuil national. La Une du journal titre alors : « La France en deuil pleure ses morts ». En effet près de 100 000 soldats sont morts et 1 800 000 sont faits prisonniers et envoyés dans les camps de prisonniers, *stalags* et *oflags* allemands. Ce bilan très lourd d'une défaite militaire sans précédent contraste pourtant avec les sentiments dominants de soulagement et de résignation. Nombreux sont ceux qui voient l'armistice comme la fin d'un cauchemar. On a l'espoir de reprendre sa vie comme si de rien n'était. Rares sont ceux qui mesurent l'ampleur du désastre et les conséquences à venir, et presque tous s'en remettent à l'homme providentiel qu'est devenu le maréchal Pétain, héros de la Première Guerre Mondiale. Il offre à la population ce qu'elle attendait : la paix. La presse toulousaine se rallie immédiatement à l'action du maréchal : « L'illustre soldat, chef du gouvernement, parlant à la radio, nous montre comment nous avons succombé, ce qu'il nous en coûte moralement et matériellement, et la tâche qui nous attend. ». Ce n'est pas un bilan qui est fait ici, mais un exposé des clauses de l'armistice

et un appel à suivre le maréchal. On présente notamment à la population la carte de la France coupée en deux.

Soumise à la censure et outil de propagande privilégié pour le régime, la presse (autorisée et contrôlée) devient un soutien et un support pour la politique de gouvernement et la glorification du maréchal.

↳ Ce qu'il faut retenir

- > Le maréchal concentre tous les pouvoirs et prend les décisions.
- > La presse est contrôlée et censurée, elle est un outil de propagande pour conforter le régime et contrôler l'opinion publique.
- > Les clauses de l'armistice, pourtant très dures et humiliantes pour la France, sont présentées par le gouvernement comme la seule voie possible.
- > La France est coupée en deux, le maréchal est présenté comme un protecteur de la zone « libre ».



Journal La Dépêche,
26 juin 1940.
MDRD (Musée départemental
de la Résistance
et de la Déportation),
inv. 2016.13.106



↳ Portraits d'engagés

Léon Blum (Paris 1872 – 1950)

Homme politique français, il est Président du Conseil, c'est-à-dire chef du gouvernement, sous le Front Populaire de 1936 à 1937, puis de mars à avril 1938. Député lors de l'arrivée au pouvoir de Philippe Pétain, il est l'un des quatre-vingt parlementaires à refuser de voter les pleins pouvoirs au Maréchal, le 10 juillet 1940. Juif, socialiste et opposant au régime de Vichy, il est considéré par celui-ci comme l'un des principaux responsables de la défaite de la France, et représente ce que Vichy nomme « l'anti-France ». Jugé puis transféré en Allemagne, il est déporté à Buchenwald en tant qu'otage politique. Il bénéficie d'un statut protégé du fait de sa valeur comme monnaie d'échange, et sera libéré en 1945. René Blum, son frère, sera quant à lui torturé et assassiné à Auschwitz.



© Photos DR

*Bulletin municipal de Toulouse
juin 1936.
Bibliothèque municipale
de Toulouse*

Vincent Auriol (Revel 1884 – Paris 1966)

Originaire de Haute-Garonne et maire de Muret, il est député en 1940. Comme Léon Blum, il fait partie des rares à refuser de voter les pleins pouvoirs à Philippe Pétain. En contact permanent avec Blum, il le fait cacher. Arrêté à Colomiers en même temps que lui en septembre 1940, il est libéré l'année suivante pour raisons de santé. Passé dans la clandestinité en 1942 sous le pseudonyme de « Morel », il entre dans les maquis de la Résistance, puis rejoint la France Libre par Londres. Élu député à la Libération, puis nommé ministre, il deviendra Président de la IV^{ème} République de 1947 à 1954.



© Photos DR

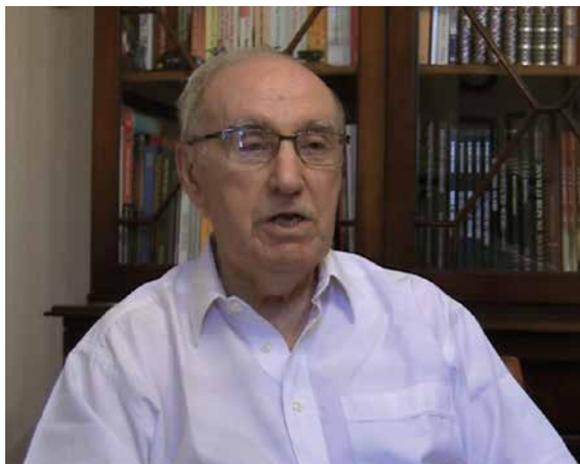
*Bulletin municipal de Toulouse
octobre 1944.
MDRD (Musée départemental
de la Résistance et de la Déportation),
inv. 2018.3.7_a*

↳ Paroles de témoins

Henri Lozes raconte la débâcle...

Résistant toulousain, il participe à la distribution de tracts et de journaux clandestins. A la Libération, il a 14 ans mais prend tout de même part aux combats à la gare Matabiau. Il est aussi le fils d'Eugène Lozes, résistant tué lors de l'attaque du maquis de Saint-Lys le 12 juin 1944.

“ Je suis né en 1929 à Toulouse. Je vivais à l'époque dans la même rue que le maire de Toulouse, Ellen-Prevost. Au moment de la défaite en juin 40, j'ai été appelé par des copains de classe qui m'ont dit : « Viens voir ! Il y a des militaires partout, des régiments entiers route de Castres ! ». J'y suis allé, et j'ai vu tous ces militaires débraillés... Franchement, ça m'a fait un choc, j'en tremble encore. Tous ces pauvres militaires en débandade. Alors je suis rentré chez moi, et ma mère m'a vu et m'a dit : « Tu ne vas pas pleurer ? ! » Mais si, j'ai pleuré, parce que pour moi c'était une atteinte grave à la France. J'étais insurgé contre ce qui se passait. Et puis à côté de ça, on manquait de tout, de ravitaillement, on mangeait peu. Je me souviens qu'il n'y avait plus de beurre pour le petit-déjeuner, plus de pain... ”



Edgar Morin raconte l'exode...

Né à Paris en 1921, il est étudiant en 1940. Lors de l'exode, il prend le dernier train qui part de la capitale et arrive à Toulouse. Il s'inscrit à l'université, c'est là qu'il entre en résistance. Il participera à la Libération de Paris puis à la campagne d'Allemagne. Edgar Morin est aujourd'hui un auteur et un philosophe reconnu.

“ Je me suis retrouvé réfugié à Toulouse, comme étudiant. Je suis rapidement devenu le secrétaire du Centre des Etudiants Réfugiés. Et à l'époque, il y avait un professeur d'université, le professeur Faucher, qui nous a beaucoup aidés. Dans la cour de la bibliothèque, il y avait une grande table où on nous donnait à manger, et on les logeait dans une ex-caserne de pompiers. Il y avait des réfugiés de Besançon, de Bretagne, des italiens, des communistes, etc. Il y avait une solidarité. Ce n'était pas encore la Résistance, mais c'était déjà un certain état d'esprit. Je crois que mon entrée dans la Résistance s'est faite au moment du renvoi de l'université du professeur Jankélévitch [philosophe français juif d'origine russe] : il avait été nommé à Toulouse après avoir fui la zone occupée, et en décembre 40 il a été vidé par les lois de Vichy. Alors, les étudiants ont voulu faire une petite cérémonie d'amitié et d'adieux. Et là, j'ai commencé à connaître des gens qui disaient : « Il faut faire quelque chose ! », et qui étaient dans la Résistance. ”





↳ Faire des recherches sur internet

1. Choisir ton moteur de recherche

En fonction de ton âge nous te conseillons d'utiliser Qwant ou Qwant junior, qui te proposera des contenus très riches mais adaptés. Pas d'image violente ou choquante au programme pour les plus jeunes, et c'est tant mieux. En plus, Qwant n'utilise pas de cookies : il n'y a donc pas de traçage de tes recherches, de publicités indésirables ou d'utilisation de tes données personnelles. C'est bien pour le respect de ta vie privée.



2. Démarrer ta recherche

Pour bien commencer, pose-toi d'abord les six questions de base : 3QOCP ? (Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ? Pourquoi ?). Cela te permettra de trouver les mots clefs de ta recherche et de réduire le nombre de résultats. Par exemple, si tu tapes seulement « débâcle », tu auras des résultats géographiques autant qu'historiques. Avec « **Débâcle + 1940** », tu te rapproches du sujet qui t'intéresse. Avec « **débâcle + 1940 + Haute-Garonne** », tu as le cadre historique et le territoire concerné. Avec « **débâcle + 1940 + Haute-Garonne + réfugiés** », tu vas obtenir des informations précises sur l'arrivée massive dans le département des populations fuyant la guerre. Attention, si tu n'obtiens pas de résultats, il faut peut-être réduire le nombre de mots clefs pour élargir la recherche.

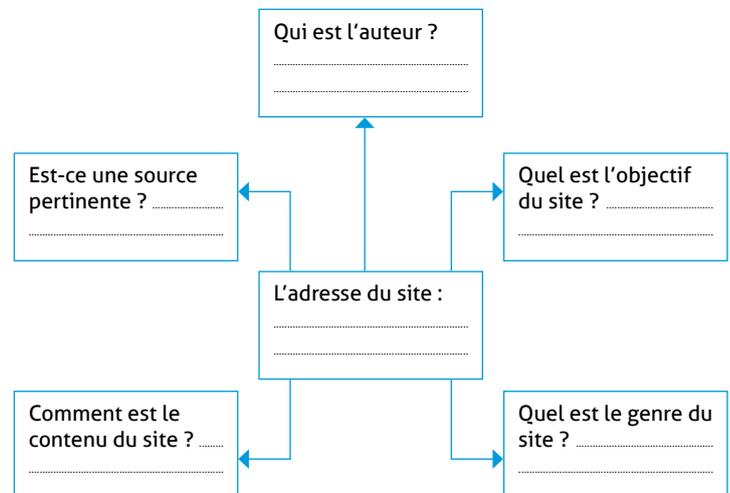
3. Choisir des sites fiables

Attention, tout ce qui se trouve sur Internet n'est pas forcément vrai ou objectif. Et comme l'Histoire peut être reconstruite voire manipulée pour servir des intérêts particuliers ou des idéologies, reste bien vigilant-e !

Pour valider ta source, c'est-à-dire choisir un site fiable au milieu des centaines de résultats obtenus, vérifie au moins l'un des 4 points suivants :

- > **Qui est l'auteur ?** Un particulier, un parti politique, une association... ?
- > **Quel est l'objectif du site ?** Vendre, débattre, informer... ?
- > **Quel est le genre de site ?** Personnel ou officiel ?
- > **Comment est présenté le contenu ?** L'architecture du site est-elle visiblement de qualité ? La dernière mise à jour est-elle récente ? Quel est le registre de langue (formel, familier...) utilisé ? Y-a t-il des fautes d'orthographe ?

En fonction des réponses, tu peux décider de la pertinence, c'est-à-dire de la fiabilité de ta source, avec ce petit schéma :



4. S'approprier les contenus

Maintenant que tu penses avoir trouvé les bonnes informations, il te faut les comprendre avec précision pour être sûr-e qu'elles répondent à ton sujet, à la consigne qui t'est donnée, et pour pouvoir les réutiliser dans ta réponse. Pense surtout à chercher le vocabulaire inconnu. Par exemple, dans tes recherches sur « la débâcle », on va te parler de « l'exode » ou de « la drôle de guerre ». Encore faut-il savoir de quoi il s'agit.

N'oublie pas non plus de croiser les sources, c'est-à-dire de vérifier une information sur différents sites.

5. Présenter tes recherches

Trier et classer :

Quel que soit le support choisi, il te faut organiser tes idées sur un brouillon, choisir un plan (chronologique ? thématique ?) qui répond entièrement à ton sujet. N'oublie rien, mais reste dans le cadre demandé : surtout pas de hors-sujet même si tu as trouvé un grand nombre d'informations.

Bannir la paraphrase :

Le copier-coller, ça se voit très vite et c'est toujours sanctionné dans ta note. Alors autant prendre de bonnes habitudes... De toute façon, il te faut respecter la loi, c'est-à-dire les droits d'auteurs et le droit à l'image. **Cite toujours les sources**, en note de bas de page par exemple. Cet effort sera très bien vu par tes professeurs, et va devenir absolument obligatoire. En Histoire les sources sont primordiales !

Et n'oublie de soigner la présentation !

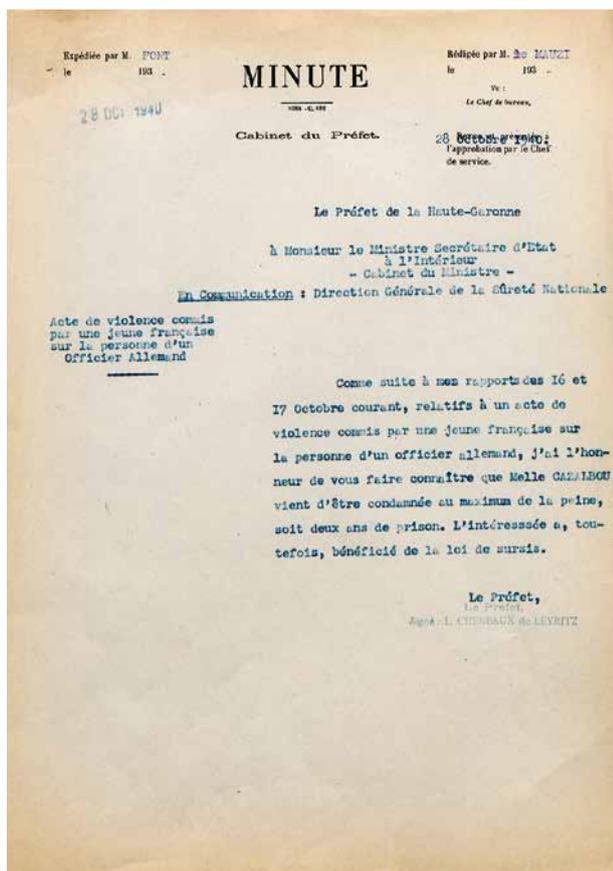
Pour le concours la forme est très importante.

AXE 2

“ REFUSER
la dictature de Vichy ”



“ Quelques documents pour commencer...”



Voyage du Maréchal Pétain, chef de l'Etat français, à Toulouse le 6 novembre 1940.

D.R. Archives municipales de Toulouse, 2 Fi 3974

A Toulouse, en octobre 1940, la jeune M^{lle} Casalbou est condamnée à deux ans de prison pour avoir giflé un soldat allemand dans la rue. Si la zone sud n'est pas occupée, des représentants allemands sont tout de même présents. Elle bénéficie d'une peine avec sursis due aux états de service de son père, ancien combattant.

Archives départementales de la Haute-Garonne (AD31), 1318 W1

Papillon clandestin réalisé sur une étiquette d'écolier et affiché Boulevard Lascrosse à Toulouse le 18 juillet 1940, selon Daniel Latapie. On imagine le contraste entre les moyens à la disposition des opposants et les immenses affiches de propagande de Vichy.

MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation). Don Latapie, inv. 2017.10.1





↳ Refuser la dictature de Vichy

En 1940, l'attitude dominante pour une grande partie de la population est une certaine inertie, une sorte d'abattement général. Les Français cherchent à résoudre les nombreux problèmes de la vie quotidienne et se satisfont plus ou moins de l'arrêt des combats et du rétablissement de la sécurité. Peu ont conscience qu'une dictature se met en place, et si la collaboration choque certains, elle paraît un mal nécessaire grâce à la propagande. L'état d'esprit général n'est pas celui de 1914, et ceux qui contestent la situation dès les premiers mois sont très peu nombreux.

1. Face au pétainisme et à la collaboration

A partir de juillet 1940, Philippe Pétain concentre les pouvoirs et nomme les fonctionnaires de l'Etat et de l'armée. En Haute-Garonne comme partout en France, les élus sont remplacés par des personnalités choisies par Vichy. Un nouveau préfet est nommé en Haute-Garonne, Cheneaux de Leyritz, et le Conseil Général du département, élu, est remplacé par des conseillers départementaux nommés par le gouvernement.

En septembre, le maire de Toulouse Gabriel Ellen-Prevot et son conseil municipal, qui avaient pourtant fait allégeance à Pétain, sont remplacés, tout comme les maires de Rieumes et Salies-du-Salat. Les institutions démocratiques disparaissent et le nouveau régime tisse sa toile politique pour mieux contrôler la population. Les partis politiques et les syndicats sont interdits, la presse et la radio sont censurées. Sur le plan économique, l'industrie aéronautique de la région est mise à disposition des nazis : les usines Bréguet et Dewoitine fabriquent des moteurs d'avion pour le IIIème Reich, alors que la Cartoucherie et la Poudrerie de Toulouse produisent elles aussi pour l'Allemagne.

Le gouvernement met en place un culte de la personnalité qui présente Philippe Pétain en sauveur de la nation. La nouvelle devise « Travail, Famille, Patrie » symbolise la « Révolution Nationale » et s'oppose aux principes de la République (Liberté, Égalité, Fraternité) en se concentrant autour des valeurs « traditionnelles » (la religion, les campagnes, la famille). Au plan politique, le régime de Vichy engage la répression contre « l'anti-France » : les étrangers, les communistes et les juifs sont particulièrement visés. Les républicains espagnols sont livrés aux Allemands et 15 000 naturalisations d'étrangers prononcées depuis

1927 sont annulées. Le 16 août 1940, la loi réprimant l'antisémitisme est abrogée.

Le 23 septembre, les juifs français et étrangers qui ont fui la zone occupée ont l'interdiction d'y retourner, et les commerces juifs de la zone occupée sont obligés de se signaler par une affiche spéciale. De même, les juifs de la zone occupée doivent se faire recenser avant le 20 octobre 1940. Et sur l'initiative de Vichy, les lois des 3 et 4 octobre 1940 excluent les juifs français des deux zones de la plupart des emplois, avant d'interner les juifs étrangers dans une série de camps spéciaux (Gurs, Rivesaltes, etc.), où règnent le froid, la faim et la maladie.

Le 24 octobre 1940 Pétain rencontre Hitler à Montoire, et engage la France dans une politique de collaboration active avec l'Allemagne, dans l'espoir de contreparties (le retour des prisonniers de guerre, l'aménagement de la ligne de démarcation, le retour du gouvernement sur Paris) et d'un retour de la France vaincue dans le concert des grandes nations européennes. Au plan économique, l'agriculture et l'industrie sont mises au service du Reich. Pourtant, lors de sa visite à Toulouse du 5 novembre 1940, le maréchal Pétain est acclamé par une grande partie de la population. Mais si l'opinion politique est majoritairement favorable au maréchal, quelques-uns réagissent face à la suppression des libertés, à la collaboration ou aux persécutions, par amour de la République, par patriotisme ou simplement par solidarité.

2. Les premières réactions

En 1940, l'heure est donc plutôt à la soumission... Le choc de la guerre puis de la défaite, les difficultés et les privations de la vie quotidienne et enfin la mise en place d'un régime politique totalitaire et répressif, maintiennent la population

sous contrôle. Les opposants à Pétain et Vichy sont extrêmement minoritaires. Inquiets et occupés à survivre, la plupart des Français s'en remettent au maréchal... En outre, ils sont peu nombreux, peut-être 2000, à avoir entendu l'appel à la résistance lancé par radio le 18 juin depuis Londres, par un certain général de Gaulle, encore inconnu.

Pour autant, on observe dès les premiers mois des actes de contestation contre le nouveau régime ou contre l'occupant, souvent de façon spontanée et isolée, où déjà de manière plus organisée.

Qui sont les premiers engagés ? Des hommes, des femmes, des Français ou des étrangers (Polonais, Italiens et Espagnols réfugiés en France), issus de différentes professions, religions, origines sociales. Souvent, ces personnes se sont engagées par le passé dans des partis politiques, des syndicats ou des associations balayés par la dictature. Ils cherchent donc à combattre pour le rétablissement de la démocratie. Pour d'autres au contraire, notamment les plus jeunes, la lutte armée ou politique est une découverte : désobéir et transgresser les lois n'est pas simple, mais ils refusent l'idée de la défaite et pour eux la collaboration avec l'Allemagne est une trahison impossible à accepter. Pour eux, l'action apparaît comme la seule voie.

Comment ces premiers engagés commencent-ils à résister ? Les résistants sont souvent seuls, sans moyens, sans armes et sans argent. Ils commencent par des actes isolés, limités et peu organisés.

> **Montrer son attachement à la France, à la République.** Ils chantent La Marseillaise, manifestent le 14 juillet ou le 11 novembre (alors que c'est interdit). Ils parlent de démocratie dans les journaux, ou bien encore écrivent sur les murs la devise républicaine. Ces actes qui semblent anodins sont en réalité de véritables actes de résistance punis par la loi.

Le 5 novembre 1940 à Toulouse, un groupe de jeunes jette des tracts anti-pétainistes sur le passage du cortège du maréchal depuis un toit d'immeuble de la rue Alsace-Lorraine. Certains sont arrêtés et enfermés plusieurs années dans des camps d'internement français.

> **Montrer sa solidarité** envers les réfugiés et les premières populations persécutées (juifs, communistes, etc.). Loger, nourrir, vêtir les familles sans-abris, continuer à fréquenter les commerces juifs, refuser d'appliquer les nouvelles lois discriminantes, c'est aussi montrer sa fidélité aux valeurs de la République disparue.

> **Créer un groupe.** Au départ, il s'agit surtout de rassemblements clandestins de personnes qui se connaissent et qui ont les mêmes idées. Le droit de réunion est supprimé. Ils commencent par discuter puis rédiger, recopier, imprimer modestement des tracts et des journaux avec les moyens du bord. Les armes des résistants sont alors le papier, l'encre, la machine à écrire, la ronéotype... La Résistance est lancée, et même les premières arrestations ne vont pas l'arrêter.

> **Cacher des armes.** Après l'armistice, il est interdit de garder à domicile des armes. Certains vont avoir le réflexe de désobéir et ces armes serviront rapidement aux premiers groupes de résistants.



↳ Chronologie

18 juin : Charles de Gaulle lance un appel à la Résistance sur la B.B.C., radio anglaise.

27 août : Loi abrogeant le décret-loi Marchandeau du 21 avril 1939 qui punissait l'injure raciale.

3 octobre : Premier « statut des juifs ». Les citoyens juifs français sont exclus de la fonction publique, de l'armée, de l'enseignement, de la presse, de la radio et du cinéma.

4 octobre : Une loi prévoit l'internement des juifs étrangers dans des camps.

20 octobre : Les juifs de la zone occupée doivent se faire recenser, c'est-à-dire donner leur identité et leur adresse aux autorités.

24 octobre : Pétain et Hitler se rencontrent à Montoire. La collaboration commence officiellement.

5 novembre : Première action anti-Pétain à Toulouse.

11 novembre : Manifestation anti-allemande d'étudiants et de lycéens à Paris.



Magazine *L'illustration*, 5 novembre 1940. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2019.0.405

↳ Définitions

Collaboration : Politique d'entente avec l'occupant nazi mise en place par le régime de Vichy. Attitude complice de certains Français qui travaillent avec les nazis. Le terme « collaborationniste » serait dû à Marcel Déat, dans le journal « L'Œuvre » du 4 novembre 1940.

Culte de la personnalité : Système mis en place autour d'un chef d'Etat d'un régime totalitaire, vénéré comme un dieu vivant, un sauveur et un guide pour la population. Ce culte est diffusé par la propagande dans l'information, les arts, le sport, etc.

Syndicat : Association ayant pour but la défense d'intérêts collectifs (exemple : syndicat de travailleurs).

Embrigader : Faire entrer quelqu'un, par contrainte ou par persuasion, dans une organisation en général fondée sur l'autorité et servant un but politique.

Propagande : Ensemble de techniques de persuasion, mis en œuvre pour propager avec tous les moyens disponibles une idéologie et stimuler l'adoption de comportements au sein d'un public-cible.

Tract : Petite feuille gratuite d'information, souvent distribuée dans la rue. Aussi appelé « papillon ».

↳ Les pleins pouvoirs du maréchal

Une borne chronologique: la fondation du Régime de Vichy le 10 juillet 1940

Le maréchal Pétain organise le régime de Vichy avec 12 actes constitutionnels promulgués entre le 11 juillet 1940 et le 26 novembre 1942, sur la base des pleins pouvoirs que lui confère la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940. Interprétée par Pétain comme annulant les lois constitutionnelles de 1875 de la Troisième République, la loi du 10 juillet entraîne la disparition du système démocratique et républicain en France. Dès le 11 juillet, et « vu la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 », il se déclare donc chef de l'Etat français et instaure un nouveau régime politique. L'acte constitutionnel no 2 du 11 juillet 1940 fixe les pouvoirs du chef de l'État français, qui concentre dès lors exécutif et législatif. L'acte constitutionnel no 3 du même jour suspend les pouvoirs et les réunions du Parlement : la promesse de Pierre Laval de maintenir une collaboration entre Parlement et Gouvernement ne prendra donc jamais effet. Tous ces actes ont été déclarés nuls et non avenue par l'ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine : avec la Libération intervient le retour du fonctionnement démocratique des institutions du pays.

[...] ACTE CONSTITUTIONNEL N°2

Nous, maréchal de France, chef de l'Etat français décrétons :

Article premier

- 1 – le chef de l'Etat français à la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'Etat, qui ne sont responsable que devant lui.
- 2 – Il exerce le pouvoir législatif, en Conseil des ministres.
- 3 – Il promulgue les lois et assure leur exécution.
- 4 – Il nomme à tous les emplois civils et militaires.
- 5 – Il dispose de la force armée.

ACTE CONSTITUTIONNEL N°3

Article 2

Le Sénat et la Chambre des députés sont ajournés jusqu'à nouvel ordre. [...]

*Fait à Vichy le 11 juillet 1940,
Philippe Pétain.*

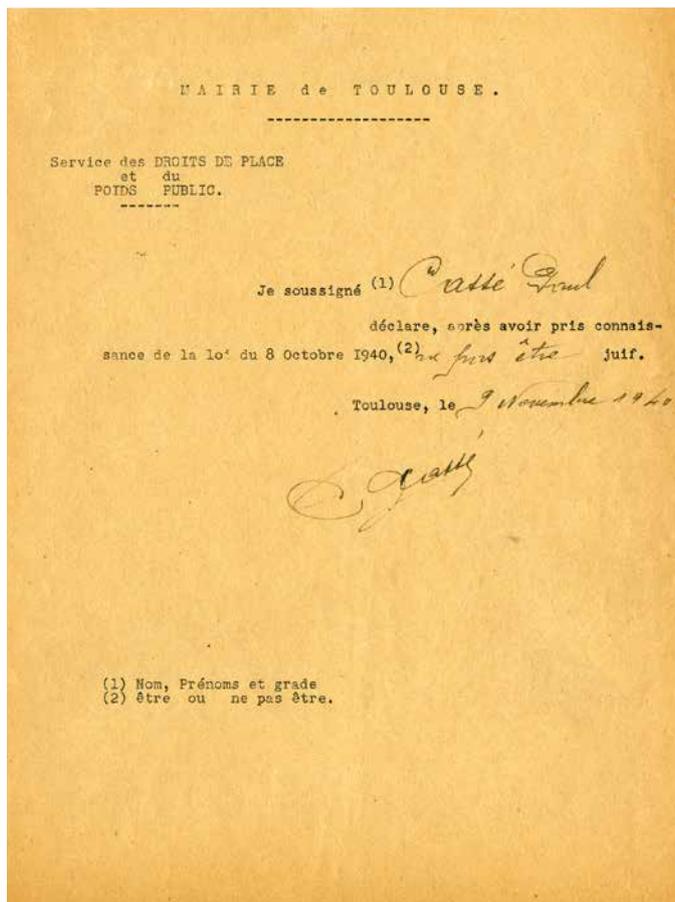


Le Midi Socialiste, 11 juillet 1940. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation). Fonds presse



↘ Attestation de non judaïté de la mairie de Toulouse

Cette archive administrative de la mairie de Toulouse est une source importante pour prouver et comprendre l'application des mesures antisémites en France. L'entête, « Maire de Toulouse », nous indique que le document a été produit par l'administration, à destination de ses agents. L'agent Paul Cassé déclare « ne pas être juif ». Pourquoi ? En cause la loi du 8 octobre 1940 citée dans ce formulaire. Elle interdit notamment aux personnes de religion juive, ou considérées comme juives au regard de la loi, d'exercer dans la fonction publique. Qui est juif ? « Etre juif » c'est pratiquer une religion, le judaïsme, en suivant ses croyances et son culte. Mais pour le gouvernement de Vichy, comme pour les nazis, être juif c'est appartenir à une « race », qu'il faudrait différencier et éloigner. Ainsi, en 1940, le gouvernement de Vichy considère juive, par la loi, « toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif. » A ce titre, des milliers de personnes en France seront exclues, discriminées, persécutées, arrêtées, déportées. Le document est daté du 9 novembre 1940, un mois après la promulgation de la loi. On voit donc le zèle de la mairie, dont le représentant est nommé par Vichy, à faire appliquer rapidement cette loi. On imagine également le désarroi et la situation dans laquelle se retrouvent les fonctionnaires juifs privés d'emploi du jour au lendemain.



Attestation de non judaïté de Paul Cassé.
MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2018.0.131

↘ Ce qu'il faut retenir

- > La loi du 8 octobre « portant sur le statut des juifs » abroge la liberté de culte. Elle définit la religion juive comme une caractéristique « raciale » et non plus une croyance relevant de la vie privée.
- > Dès le mois d'octobre 1940, le gouvernement de l'Etat français met en place les premières mesures de persécutions des juifs en France par le gouvernement français.
- > Pourtant quelques voix s'élèvent contre ces mesures. Certains refusent de se plier à ces lois.

↳ Tract manuscrit saisi par la police en novembre 1940

Ce document qui n'est pas issu des collections du musée, est conservé comme toutes les archives judiciaires aux Archives départementales de la Haute-Garonne. Il est rare de retrouver ce types de documents, car la Résistance, clandestine par essence, ne laisse pas ou très peu d'archives. C'est donc dans les archives de la police, qui traque et réprime la Résistance, que nous avons le plus de chance d'en trouver. Ce tract a été saisi à la suite de l'enquête engagée pour arrêter les auteurs de l'action du 5 novembre 1940 lors de la venue du maréchal Pétain.

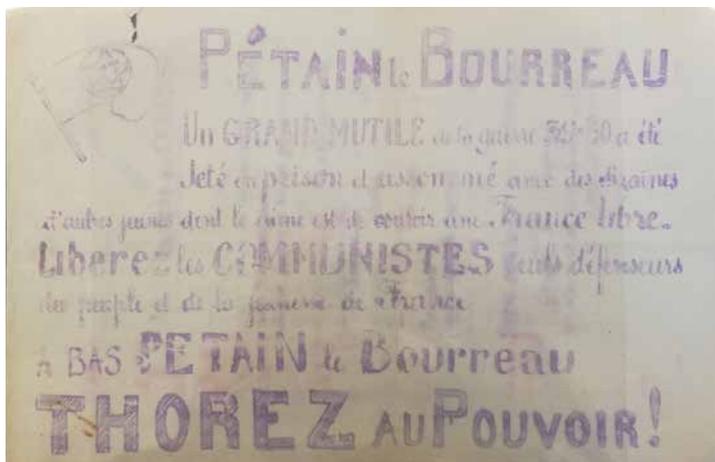
Le fond : Ce qui marque ici, c'est la répétition de la formule « Pétain le Bourreau ». C'est donc bien la personnalité du chef de l'Etat qui est directement visée ici. Ce tract demande également la libération des communistes, car le parti a été interdit.

La forme : On le voit ici, ce bout de papier, qui fait moins de 10 cms de long, est une version très artisanale de ce que l'on appellerait aujourd'hui un prospectus. Il est écrit à la main, on ne devait donc pas en faire beaucoup. Cela illustre le manque de moyens mais aussi la volonté d'agir et de communiquer pour réveiller les consciences malgré toutes les interdictions.

En réalité, la distribution de tracts paraît bien insuffisante face à la débauche de moyens de propagande. De plus, les risques sont grands. Jugés par le tribunal militaire de Toulouse, les jeunes arrêtés seront tous internés dans les camps du régime. Des dizaines de personnes seront également arrêtées dans plusieurs départements à la suite de cette action.

Pour aller plus loin

N'hésitez pas à vous rendre aux Archives départementales de la Haute-Garonne pour consulter le dossier d'enquête complet sous la côte 5523 W 886.



Tract saisi par la police en novembre 1940.
AD31 5523 W886





↳ Portraits d'engagés

Helga Holbeck (1897-1983)

De nationalité danoise, elle grandit dans une famille fortunée de Copenhague. Elle arrive en France après ses études, et de 1929 à 1939 dirige une agence de voyages destinée à mettre en relation des enseignants et des étudiants de divers pays européens. Lorsque la guerre éclate, elle se met au service de l'Américaine Gertrude Kershner, épouse du chef de la délégation quaker (protestants) en France. Elle dirige seize colonies d'enfants espagnols réfugiés. En avril 1940, elle installe ses bureaux à Toulouse, la capitale de l'exil républicain espagnol. Elle entre d'abord en relation avec le résistant Augustin Callebat, qui avait mis en place dès 1939 un comité catholique pour l'assistance aux réfugiés espagnols. Elle rencontre ensuite l'évêque Louis de Courrèges d'Ustou, un proche de l'archevêque Jules Saliège, qui met à sa disposition des bâtiments où elle cache de nombreux enfants espagnols,



© Photos DR

Helga Holbeck dans son bureau à Toulouse. Mémorial Yad Vachem.

puis juifs : ils sont sortis du camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques) et pour certains envoyés clandestinement en Espagne ou en Suisse. Pour ces actions Helga Holbeck recevra la médaille des Justes en 1982.

Angèle Bettini (1922 – 2018)

Angèle Del Rio est née à Toulouse de parents espagnols. Jeune fille très engagée avant-guerre, elle participe aux grèves de 1936 à 14 ans, puis milite au parti communiste. A 18 ans, elle prend également part au premier acte de résistance enregistré à Toulouse. Le 5 novembre 1940, alors que le maréchal Pétain est en visite officielle dans la ville, son groupe organise un lâcher de tracts du haut d'un immeuble rue Alsace-Lorraine, grâce à un système artisanal de catapulte. On peut y lire : « La jeunesse de France ne veut pas être gouvernée par un maréchal félon » (traître). Angèle et ses camarades (dont son futur mari Yves Bettini)



© Photos DR

Portrait d'Angèle Bettini.

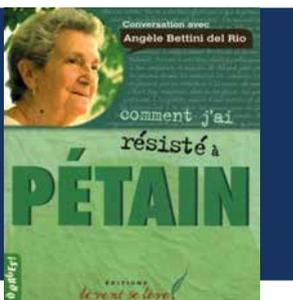
sont arrêtés fin novembre, et elle est internée au Récébédou, à Rieucros, à Brens puis à Gurs, dont elle s'échappe peu avant la Libération.

Pour aller plus loin

Envie d'écouter Angèle Bettini ? Faisons un petit tour sur le web :

<https://vimeo.com/84119135>

Retrouver également le livre d'Angèle « Comment j'ai résisté à Pétain »



↳ Paroles de témoins

Albert Mauran raconte l'entrevue de Montoire...

Né en 1923, il a 17 ans lorsqu'il décide de rejoindre à Londres le général De Gaulle. Il s'engage ensuite comme sous-marinier dans les Forces Navales Françaises Libres.

Le jour où j'ai vu aux actualités Pétain serrer la main à Hitler, cela m'a détruit. Là, j'ai pris ma décision : le 24 juin 1940, j'ai décidé de rejoindre le général de Gaulle. Car j'écoutais déjà radio Londres, je savais qui était le général, même si je n'avais pas entendu son appel [...] Vraiment, la poignée de main entre Pétain et Hitler à Montoire, ça a été le déclic pour moi. Ce n'était pas possible. C'était un acte de soumission qui ne pouvait pas être admis. Qu'un maréchal de France, un maréchal de France, serre la main à Hitler et rentre dans la collaboration, c'était impensable !



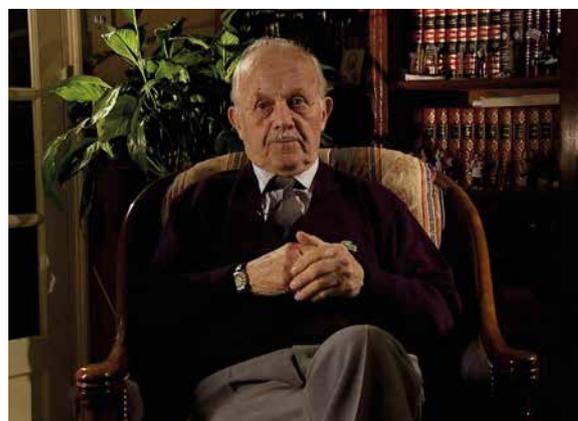
↳ Ce qu'il faut retenir

- > Le choc et la réaction face à la poignée de main : un événement, une photo, un jour font basculer sa vie.
- > L'amour de son pays et l'attachement à l'honneur de la France.
- > Le choix : pas celui d'entrer dans la Résistance en France, mais de rejoindre Charles de Gaulle.
- > La détermination : l'éloignement géographique n'est pas un obstacle.

Robert Carrière raconte l'anti-pétainisme

Né en 1925, Robert entre en résistance en distribuant des tracts. Plus tard, il espionne les soldats allemands puis décide de partir en Angleterre. Arrêté à la frontière espagnole, il est déporté aux camps de concentration de Buchenwald, puis de Dora, en Allemagne. Il est libéré au printemps 1945.

A la déclaration de la guerre, j'avais 15 ans. Je me souviens d'avoir vu des tirailleurs algériens qui allaient partir au front. Pour moi c'était quelque chose d'extraordinaire l'armée, et moi je râlais de ne pas pouvoir y aller. A la maison, mon père n'aimait pas Pétain, parce qu'il pensait que ce n'était pas lui le vrai héros de la guerre 14-18 mais Nivelle. Alors on a été élevé dans l'animosité contre Pétain. On avait aussi recueilli deux républicains espagnols, et puis après deux réfugiés belges. Mon grand-oncle avait bricolé un poste de radio et dès le début de la guerre, on écoutait radio Londres. Alors rapidement, on a entendu parler de Gaulle et à l'usine où je travaillais, un matin avant que tout le monde arrive, j'ai peint des petites moustaches à la Hitler au portrait du maréchal Pétain.





↳ Analyser un objet de propagande

Analyser un objet de propagande

Etape 1 > L'identification et description

Pour comprendre le contexte, saisir le message, éviter les contre-sens, commencez toujours par identifier l'objet pour recueillir ensuite le plus d'informations disponibles. Qui ? Quand ? Où ? Comment ? Pour cela, repérez et décrivez de façon précise les différents éléments qui composent l'objet (personnages, décors, couleurs, etc.).

Nature : Assiette décorative à l'effigie du maréchal Pétain

Auteur : Services de propagande du régime de Vichy

Destinataire : La population française

Date : 31 octobre 1940

Au centre : Le portrait de Philippe Pétain de profil, en tenue militaire

Sur les contours : Une phrase : « Suivez-moi. Gardez votre confiance en la France éternelle. 31 octobre 1940. Ph. Pétain »

Etape 2 > L'analyse

Expliquez maintenant chaque élément afin de comprendre le message, l'objectif de cet objet : Pourquoi a-t-il été créé ? A quoi servait-il ?

L'objet : cet objet n'était pas utilisé comme assiette de table, mais était fixé au mur, ce qui lui donne une fonction décorative et symbolique. La forme, les matériaux, les moulures de l'assiette, la typographie des lettres, les dorures et les couleurs témoignent d'une recherche esthétique. L'objet doit trôner dans le salon familial et faire la fierté de ses propriétaires.

Le personnage : le personnage, au centre, est le maréchal Pétain. Il est présenté dans ses fonctions militaires grâce au képi et à la médaille, et donc comme chef de guerre et chef de l'Etat. Il fixe sereinement l'horizon et l'avenir, comme le guide de son peuple.

Le texte : c'est une invitation au rassemblement derrière Pétain et derrière la France. Le texte est « signé » de façon manuscrite par le maréchal, avec son prénom, ce qui personnalise le message et montre l'investissement personnel du maréchal.

La date : elle est particulièrement importante. Le 31 octobre 1940, c'est à dire quelques mois après la défaite face à l'Allemagne et l'instauration du régime de Vichy dirigé par Pétain. Mais surtout une semaine après la signature des accords de Montoire entre Pétain et Hitler (24 octobre 1940), qui marquent le début de la collaboration de la France avec l'Allemagne nazie. Une collaboration officiellement annoncée par Pétain le 30 octobre...

Etape 3 > L'interprétation

Il faut maintenant dégager les idées principales, les mots clefs qui permettent de montrer votre compréhension complète de cet objet :

Propagande : cet objet est évidemment un objet de propagande, puisqu'il s'agit d'un objet de la vie quotidienne détourné pour faire passer un message politique au plus grand nombre possible de personnes. En octobre 1940, le régime de Vichy doit convaincre la population de se rallier à lui (« Suivez-moi »), autour d'un modèle politique



Assiette de propagande.
MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2018.0.138

opposé à la démocratie de la Troisième République. Il lui faut donc occuper tout l'espace public face aux premières voix de la Résistance.

Culte de la personnalité : les dictatures se caractérisent généralement par la présence à leur tête d'un leader, un chef présenté comme le guide et le sauveur de la nation érigé en héros ou en dieu. Dans le cadre de la « Révolution Nationale », Pétain se présente ainsi comme le défenseur des valeurs traditionnelles de la France (« éternelle ») qui aurait perdu la guerre à cause de la République et de ses principes démocratiques.



Almanach des Postes et télégraphes, 1941. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation).

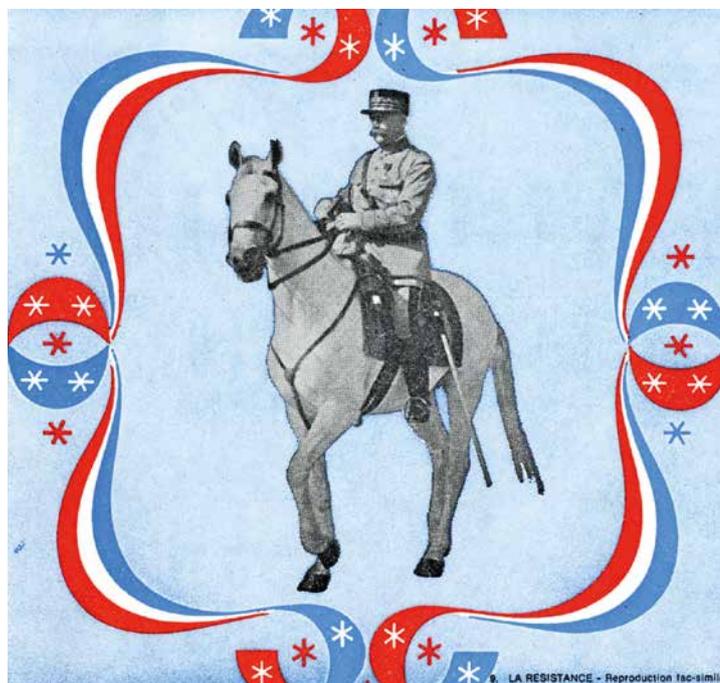
Pendant toute la guerre, il va donc mettre en place un véritable culte de la personnalité grâce à tous les supports culturels et sportifs de l'époque. Son image est présente dans toutes les écoles, les stades, les journaux, etc. Il est présenté comme le « père » de la Nation, se sacrifiant pour le redressement moral et politique du pays.

Collaboration : l'objet présenté est daté d'une période difficile pour le régime de Vichy et Pétain. Après la défaite militaire qui a humilié le pays et face aux restrictions qui font monter les mécontentements de la population, vient s'ajouter l'impopularité de la politique de collaboration nouvellement instaurée. La propagande et le culte de la personnalité sont donc mis au service de la politique intérieure et extérieure, afin que la population garde « confiance ». Il s'agit d'imposer dans les esprits le bien-fondé de la Révolution Nationale et de la collaboration.



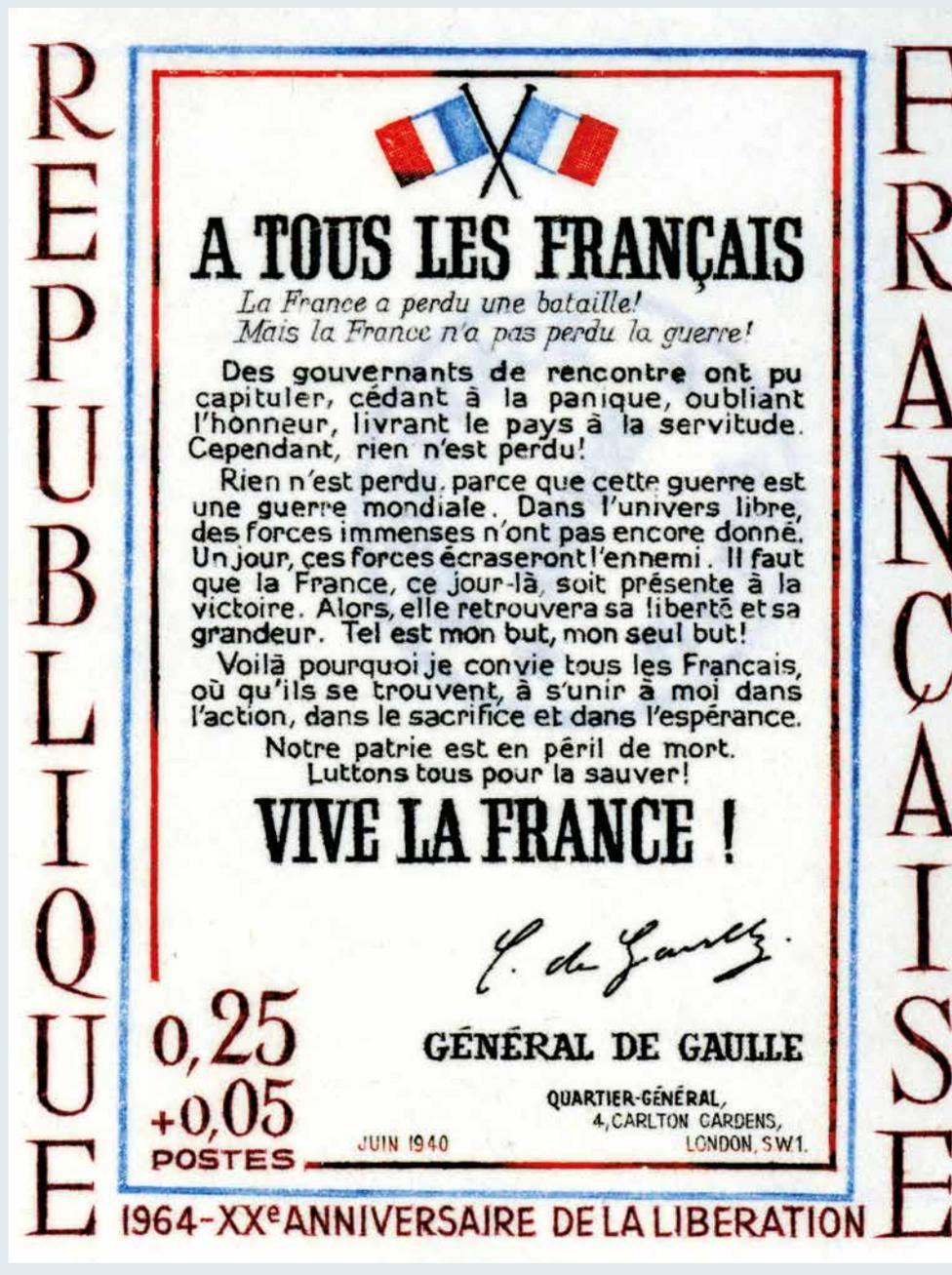
Témoignage de satisfaction scolaire. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation). Documentation.

Bande dessinée de propagande « Il était une fois un maréchal de France ». MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation). Documentation.

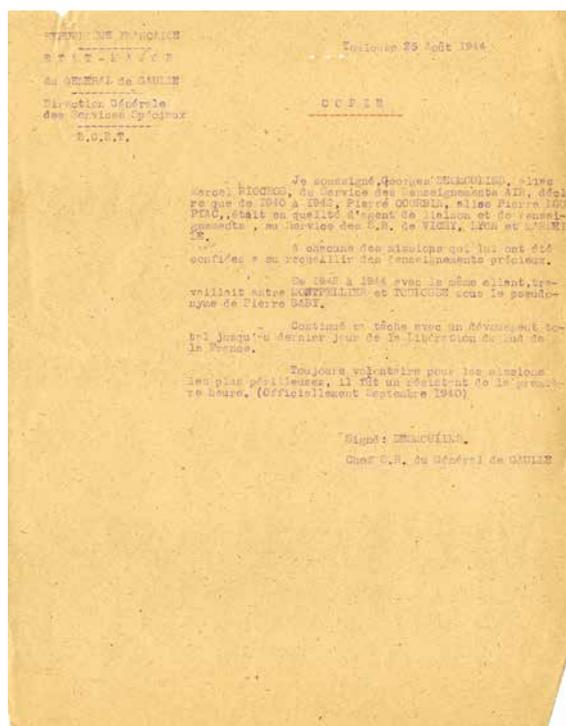
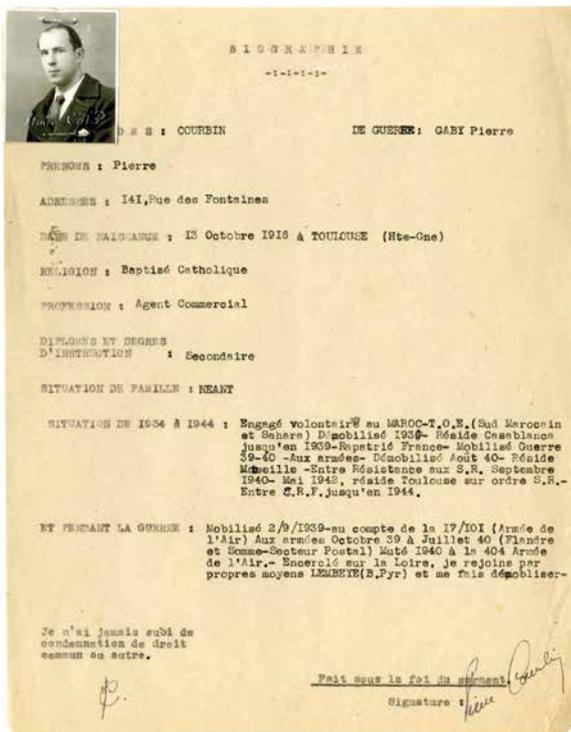


AXE 3

“ PARTIR
pour résister ”



“ Quelques documents pour commencer...”

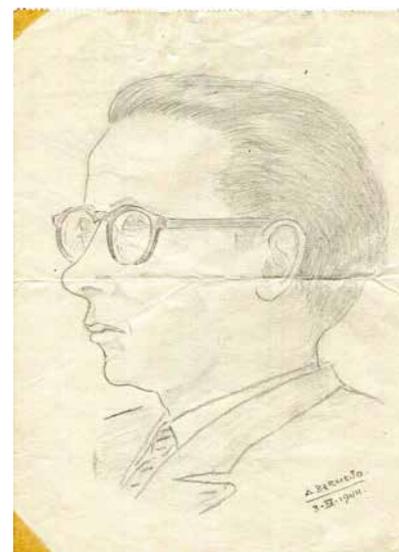


Pierre Courbin est toulousain d'origine. Mobilisé en septembre 1939, il s'engage dès la défaite dans les services de renseignements de Vichy. D'après l'attestation fournie par les services spéciaux de l'Etat-major du général de Gaulle, il est dès lors un agent double et fourni à la Résistance de précieux renseignements depuis Vichy, Lyon, Marseille et Toulouse. Les liens entre la France Libre et la résistance intérieure sont essentiels et se créés dès 1940.



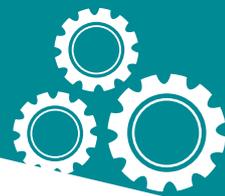
Les femmes sont elles aussi présentes à Londres, en s'engageant auprès du général de Gaulle qui crée le « corps des volontaires françaises libres » le 7 novembre 1940. Elles sont 430 en 1943, dans les bureaux de Londres ou en opération comme conductrices, infirmières, pilotes d'avions de liaison, médecins et chirurgiens aux armées.

Le général de Gaulle passant en revue les Volontaires féminines des Forces Françaises Libres. Fondation Charles de Gaulle D.R.



Ponzan Vidal

Dessin, portrait de Francisco Ponzan, passeur espagnol. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2019.0.136



↳ Partir pour résister

L'armée française est démantelée suite à la défaite de Mai 1940. Au mois de juin, le maréchal Pétain signe l'armistice avec l'Allemagne : certains décident alors de quitter la France pour continuer le combat et organiser la Résistance depuis l'étranger.

1. L'appel du 18 juin

Après la capitulation de l'armée française, le général Charles de Gaulle refuse l'armistice et part en Angleterre, pays allié qui poursuit la guerre contre l'Allemagne. Le 18 juin 1940, le lendemain du message radio du maréchal Pétain, de Gaulle obtient l'autorisation du gouvernement britannique pour lancer un appel depuis la BBC de Londres. Il affirme que si la bataille de France est perdue, la guerre mondiale continue grâce aux alliés et aux troupes françaises des colonies d'Afrique et d'Asie. Il demande donc aux Français de le rejoindre en Angleterre pour poursuivre ce combat. Cet appel est complété par plusieurs autres jours et les semaines qui suivent, pour atteindre un maximum d'auditeurs et pour remotiver la population face à une actualité désastreuse pour la France et l'Europe. Mais en réalité, ils sont peu nombreux à avoir réellement entendu ce premier discours. Seulement 5 millions de foyers sont équipés de postes radio, et le quart de la population est prisonnière, encore sous les drapeaux ou sur les routes de l'exode. Certains journaux régionaux signalent malgré tout cet appel à la résistance d'un général alors peu connu du public. De Gaulle fait aussi créer une affiche intitulée « A tous les Français ! », qui reprend les principaux éléments de son appel du 18 juin : placardée sur les murs de Londres, elle est rapidement reproduite à des milliers d'exemplaires et diffusée dans le monde entier.

A Toulouse, le 4 juillet, le général de Gaulle est condamné par contumace, c'est-à-dire en son absence, à 4 ans de prison pour « refus d'obéissance ». Devant cette « indulgence » des juges, un second procès mené à Clermont-Ferrand le condamne à mort pour « trahison, atteinte à la sûreté de l'État, désertion à l'étranger en temps de guerre sur un territoire en état de guerre et de siège »... Vichy souhaite faire taire la voix de ce qui va devenir la « France Libre ».

2. La création de la « France Libre »

Qu'est ce que la « France Libre » ? Attention, il ne faut surtout pas confondre avec la « zone libre », formule qui désigne la zone non occupée par les Allemands, sur le territoire français. La « France Libre » est en fait la structure à partir de laquelle de Gaulle va créer une nouvelle armée. Après l'appel du 18 juin 1940, Charles de Gaulle est officiellement reconnu comme chef de la « France Libre » le 28 juin 1940 par la Grande-Bretagne de Winston Churchill. Cette reconnaissance lui offre une légitimité mais surtout des moyens financiers. Le 11 juillet, de Gaulle qui considère que le nouveau régime de Vichy est « illégitime, nul et non avvenu », forme le « Gouvernement de défense de l'empire et de la France libre ». Les forces armées ralliées à la « France Libre » sont appelées « Forces Françaises Libres » (FFL). En juillet 1940, les Français Libres sont moins de 7 000, mais les effectifs augmentent grâce au ralliement de plusieurs colonies africaines, océaniques et asiatiques qui refusent d'obéir à Pétain : Nouvelles-Hébrides (22 juillet), Tchad (26 août), Cameroun Français (27 août), Congo (28 août), Oubangui-Chari (RCA, 31 août), Etablissements français de l'Inde (7 septembre), Etablissements Français de l'Océanie (9 septembre) et Nouvelle-Calédonie (24 septembre). Malgré cette aide venue des territoires d'outre-mer, et le renfort supplémentaire de militaires français (les généraux Lamirat et de Hautecloque par exemple), de rares civils évadés de France, de marins en escale et de Français vivant à l'étranger, en décembre 1940, les Forces Françaises Libres ne comptent encore que 27 000 hommes, 24 navires et une centaine d'avions.

3. Rejoindre l'Angleterre

Après l'appel de Charles de Gaulle, certains engagés tentent de quitter la France très tôt. En zone occupée, ce sont souvent des habitants

de la côte atlantique (des pêcheurs par exemple, comme ceux de l'île de Sein). Pour d'autres, le chemin vers l'Angleterre peut prendre des semaines, voire des mois dans un pays occupé et contrôlé. L'objectif est de traverser les Pyrénées et de passer ensuite par bateau par les côtes espagnoles : dès août 1940, les autorités françaises signalent des passages clandestins sur la frontière franco-espagnole et renforcent la surveillance. La Haute-Garonne est rapidement concernée par le phénomène, du fait de sa situation géographique. Toulouse devient une plaque tournante des réseaux d'évasion. Les chemins d'évasion sont les mêmes que ceux de la « Retirada » empruntés en sens inverse en 1939, et les passeurs espagnols sont nombreux. A Toulouse, un premier réseau d'évasion se crée autour de militaires polonais en 1940.

Du côté des hommes politiques, 27 parlementaires s'embarquent le 21 juin à bord du Massilia depuis le Verdon-sur-Mer (au nord de Bordeaux) où le gouvernement était réfugié. Pourchassés par le régime de Vichy et considérés comme des traîtres responsables de la défaite, ils vont rejoindre les territoires français d'Afrique du Nord, faute d'avoir reçu l'autorisation d'accoster en Angleterre. Mais à leur arrivée au Maroc, encore sous autorité de Vichy, 18 d'entre eux sont arrêtés. Parmi eux se trouvent Georges Mandel et Jean Zay, anciens ministres de confession juive, qui mourront par la suite assassinés par la milice ou en déportation.



↳ Chronologie

18 juin : Appel du général Charles de Gaulle sur la BBC de Londres.

21 juin : Départ du paquebot Le Massilia pour Casablanca (Maroc) avec à son bord 27 parlementaires français.

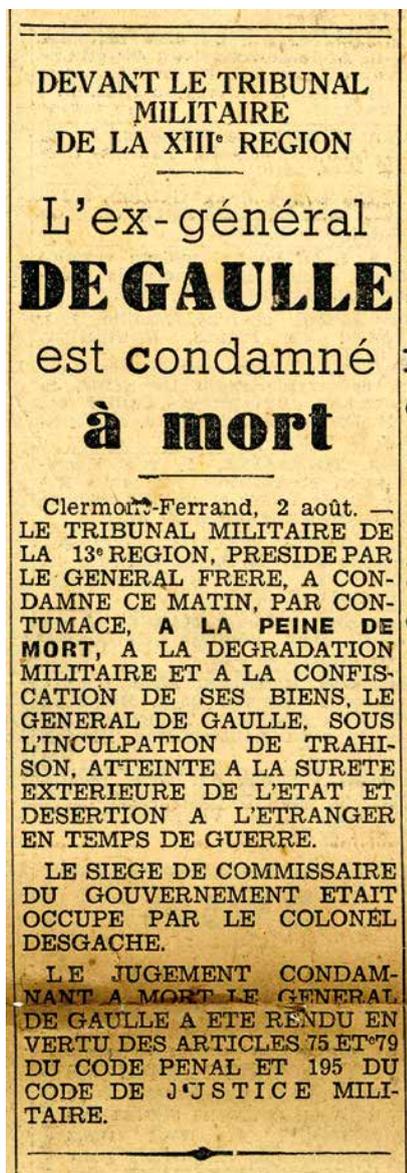
28 juin : Charles de Gaulle est reconnu par le gouvernement britannique comme « le chef de tous les Français Libres ».

13 juillet : Première émission « Les Français parlent aux Français » à la B.B.C.

2 août : Condamnation à mort du général de Gaulle par un tribunal militaire français pour trahison et désertion en temps de guerre.

7 août : Les accords Churchill-De Gaulle reconnaissent les Forces Françaises Libres.

1^{er} mars : Prise de Koufra en Libye par les Forces Françaises Libres du général Leclerc, composées de 295 Africains (Tchadiens, Camerounais, Sénégalais,...) et 101 Européens, face aux Italiens alliés des Allemands.



Extrait du journal La Dépêche, 3 août 1940. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2016.13.137

↳ Définitions

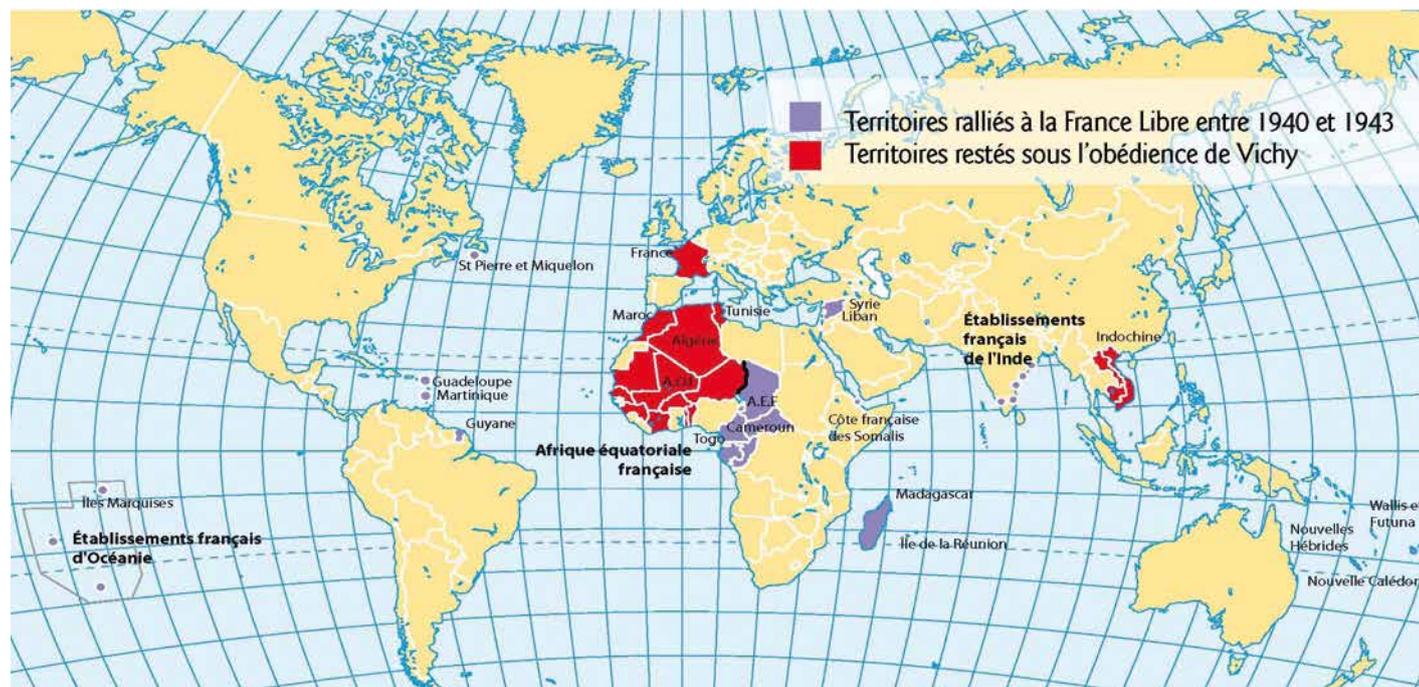
Colonie : Territoire occupé et administré par un Etat en dehors de ses propres frontières. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la France possédait un vaste empire colonial, principalement en Afrique du Nord et de l'ouest, en Asie du sud-est et en Océanie.

France Libre : Nom qui désigne la structure créée par Charles De Gaulle pour continuer la lutte hors des frontières de la France.

Français Libres : Membre de la France Libre, on les appelle les « Free-French » en Angleterre.

FFL (Forces Françaises Libres) : Nom donné aux forces armées ralliées à la France Libre et dirigées par le général de Gaulle. Essentiellement composées de soldats des colonies d'Afrique, d'Asie et d'Océanie, leur emblème est la croix de Lorraine, en opposition à la francisque (hache à double lame) de Philippe Pétain.

↳ Carte des territoires ralliés à la France Libre



Source : ARAC de la Marne, <http://www.arac51.com/Dossier-du-Concours-National-de-la-478.html>



↳ Le poste T.S.F.

La T.S.F. est l'abréviation de télégraphie sans fil, désignant des procédés de télégraphie et de téléphonie basés sur l'utilisation des ondes hertziennes. C'est donc tout simplement un poste radio récepteur. Ce poste de radio appartenait à une famille toulousaine du quartier « Purpan ». Selon les informations inscrites dans le registre d'inventaire du musée, il semble que ce poste ait été acheté à la veille de la déclaration de guerre en septembre 1939. C'est un objet un peu désuet aujourd'hui et qui a considérablement évolué depuis 70 ans. Cependant, en 1939, il reste relativement rare car très cher. 5 millions de foyers en sont équipés, mais on estime qu'un Français sur deux (soit 20 millions de personnes sur une population qui en compte 40) écoute la radio chaque jour en famille, chez des voisins ou dans les cafés. Après l'armistice cependant, les ondes se taisent pendant dix jours. Sur 32 radios, seulement 6 reprennent ensuite l'antenne. En zone occupée, les Allemands créent Radio Paris, ouvertement antisémite, contre la Résistance et les Alliés. En zone non occupée, Pétain parle de très nombreuses fois à la radio. Radio Vichy fait en permanence l'apologie du maréchal, de sa « Révolution Nationale » et de sa politique de collaboration.

Les autres radios autorisées à émettre (comme Radio Toulouse et Radio Toulouse Pyrénées) sont contrôlées et censurées. Mais ces efforts sont vains, car la population se tourne progressivement vers la B.B.C. (*British Broadcasting Company*), la radio anglaise, pour écouter les émissions de la France Libre et les allocutions du général de Gaulle.

↳ Ce qu'il faut retenir

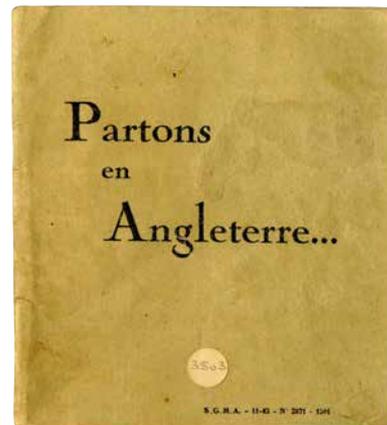
- > La radio est donc un média de masse, mais aussi un outil de pouvoir et de propagande. Les gouvernements l'utilisent pour informer et surtout désinformer et embrigader.
- > Pour la France Libre, elle est un moyen de communiquer avec les Français de métropole. Elle permet de convaincre et de recruter en incitant à partir vers l'Angleterre ou à s'engager sur place.
- > Il est interdit d'écouter les radios étrangères et surtout anglaises ! De plus, les ondes sont brouillées, mais les Français trouvent des moyens de contourner la censure.



Poste T.S.F. modèle Aster Radio.
MDRD (Musée départemental
de la Résistance et de la Déportation).
Don Reffier, inv. 983.5.1

↳ La Brochure « Partons en Angleterre »

Documenter et illustrer le quotidien de nos « Free-French » en Angleterre n'est pas facile. Dans les réserves du musée, nous possédons deux documents assez curieux. Le premier est une brochure intitulée Partons en Angleterre. Pas plus grande qu'un carnet, elle est remise à tous les engagés volontaires des colonies françaises d'Afrique du Nord, avant leur départ en Angleterre. Cette brochure donne des conseils sur les coutumes anglaises et des consignes sur le comportement à adopter. On veut que le Français Libre représente bien son pays avec une attitude adaptée. Des indications sur les grades et symboles de l'armée britannique, sur les lieux à visiter sont aussi données, mais également les bonnes adresses pour manger et danser... Le deuxième document est un plan fourni par l'armée canadienne mais aussi utilisé par les Français Libres, comme M. Gouy qui a fait don de son exemplaire au musée en 1977.

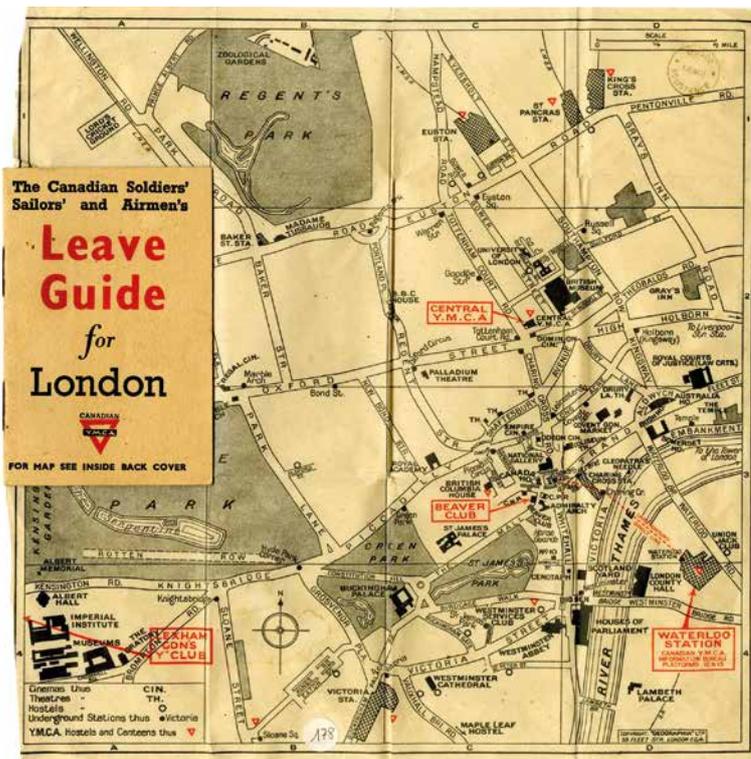


Brochure « Partons en Angleterre », MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation). Don Gouy, inv. 986.9.1



Avez-vous repéré ?

Sur le plan, on voit Buckingham Palace, la résidence de la famille royale, en B4-C4. Le quartier général de la France Libre, où Charles de Gaulle avait son bureau se trouve à deux pas de Trafalgar Square. **Jetez un coup d'œil en C3-D3.**



Plan de Londres, Leave Guide for London, MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation). Don Metge, inv. 977.19.1

↳ Ce qu'il faut retenir

Évidemment ces documents prêtent à sourire. Comme si partir en Angleterre, à 1 heure de Paris aujourd'hui, constituait une véritable aventure... Mais c'était bien le cas en 1940 pour ces petits *frenchie* ! La traversée clandestine et chaotique en bateau, l'arrivée dans un pays à la langue et à la culture étrangères, la découverte d'une des plus grandes capitales du monde, la recherche des contacts de la France Libre... Les volontaires avaient de quoi se sentir dépaysés à une époque où l'on ne voyageait que très peu, où 70% de la population vivait à la campagne, où l'on n'apprenait pas les langues étrangères à l'école et où il n'y avait pas d'Internet pour se préparer et découvrir en images son lieu de destination ! Bien sûr, les Français Libres ne connaissent pas les conditions très rudes des résistants et ils sont plutôt bien accueillis à leur arrivée. Mais il ne faut pas oublier qu'ils ont souvent tout quitté et laissé derrière eux famille, amis et travail. Devant eux, c'est l'inconnu et le danger... Leur engagement les oblige à l'exil, loin des leurs et de la France, confrontés à un nouveau pays où il faut s'adapter et se plier aux règles. Pour ces déracinés, la France Libre va devenir comme une deuxième famille.



↳ Portraits d'engagés

Charles de Gaulle (1890-1970)

Colonel dans l'armée française, de Gaulle se bat contre les Allemands en mai 1940. Le 5 juin 1940, il devient sous-secrétaire d'État à la guerre et est promu général. Chargé des relations avec les alliés britanniques, il effectue plusieurs allers-retours entre la France et l'Angleterre. Le 16 juin, il revient de Londres et apprend que Pétain est désormais chef du gouvernement. Comprenant que la défaite de la France est inévitable, il décide de repartir pour l'Angleterre le 17 juin. Alors qu'il est quasiment inconnu des Français, il se présente face aux Anglais comme le représentant légitime de la France et parvient à convaincre le premier ministre anglais, Winston Churchill, que son pays a encore sa place aux côtés des Alliés et que la Libération est possible. Le 18 juin 1940, il obtient la mise à disposition de la radio anglaise pour lancer un appel à la Résistance. Comme les résistants en France, Charles de Gaulle a tout à construire devant les Alliés : il n'est pas le représentant



Portrait du général de Gaulle, carte postale, MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv 2019.0.229

officiel de la France qui a toujours un gouvernement légal (le régime de Vichy est reconnu par presque tous les pays sauf la Grande-Bretagne). Son défi est immense : susciter le maximum de ralliements pour reconstruire une armée. Dès juillet 1940, 3 000 volontaires (civils ou militaires) l'ont déjà rejoint, venant clandestinement de France, des colonies françaises ou de l'étranger.

Marie-Louise Dissard (1881-1957)

Cette Toulousaine est un personnage plutôt original ! Elle soutient rapidement le général de Gaulle et parle de lui ouvertement, ce qui lui vaut une enquête de police. Mais Marie-Louise Dissard se fait passer pour folle et cela fonctionne... Lavée de tout soupçon, elle distribue des journaux et des tracts gaullistes, puis récolte des renseignements pour le réseau « Bertaux ». Elle entre ensuite dans le réseau d'évasion « Pat O'Leary ». Marie-Louise Dissard devient même l'adjoint du docteur Guérisset, chef du réseau. C'est elle qui s'occupe de la réception, de l'hébergement et du camouflage des aviateurs alliés ou de toute autre personne voulant franchir les Pyrénées. Son domicile sert de cache et de lieu de réunion, et elle utilise sa boutique de couturière comme couverture, au 40 rue de la Pomme à Toulouse. Guérisset arrêté en mars 1943, Marie-Louise Dissard constitue le réseau « Françoise » composé de 221 membres.



Portrait de Marie-Louise Dissard, AD31

Grâce à elle et à ses passeurs, environ 700 aviateurs anglais, américains ou canadiens abattus sur le sol français peuvent revenir en Angleterre et reprendre le combat. Jamais arrêtée, « Françoise » a fait preuve de courage, de détermination et d'ingéniosité. Malgré son âge avancé, elle a été l'une des seules femmes en France à avoir dirigé seule un réseau de résistance.

↳ Paroles de témoins

Jeanine Messerli raconte comment elle s'engage dès le 18 juin 1940...

Né en 1923, il a 17 ans lorsqu'il décide de rejoindre à Londres le général De Gaulle. Il s'engage ensuite comme sous-marinier dans les Forces Navales Françaises Libres.

On a entendu le discours de Pétain, alors ça a été des larmes, des larmes, des larmes... On était tous effondrés. Et le lendemain matin, une voix de Londres qui se fait entendre : « La guerre n'est pas finie, on a perdu une bataille, il faut lutter contre l'envahisseur, etc. ». De nouveau on s'est senti regonflés et on s'est dit : « Bon, on y va ! » On s'est tous donné rendez-vous à la bibliothèque d'Auch. Et là, on s'est promis qu'on lutterait jusqu'à ce que l'envahisseur soit parti. On savait qu'à Paris il y avait des gens qui étaient fusillés parce qu'ils réagissaient face à l'envahisseur. Mêmes petits, juste avec un tract, les allemands fusillaient. Alors on savait qu'il y avait un mouvement qui se formait. Et alors tous ces jeunes et bien ils ont tous fait quelque chose. Dans le maquis Pommerès, dans le Vercors, en Espagne... Sur la quinzaine d'étudiants qu'on était, ils ont tous fait quelque chose. Certains ont été tués, mis dans des camps en Espagne, mais il y en a qui ont réussi à passer en Angleterre. On s'appelait entre nous « A bloc » ! Parce qu'on était « gonflés à bloc » !



Capture, <https://fresques.ina.fr>

Germaine Tillion raconte les débuts du réseau du Musée de l'Homme...

Née en 1907, Germaine Tillion est ethnologue. Après plusieurs missions en Algérie elle s'engage dans la Résistance à Paris. Arrêtée et déportée à Ravensbrück, elle poursuit sa résistance dans le camp en écrivant. Après guerre elle s'engage contre la torture durant la guerre d'Algérie. Décédée en 2008, Germaine Tillion est entrée au Panthéon en 2015.

En mai 1940, j'étais ethnologue et je revenais de mission en Algérie, dans les Aurès. Je suis rentrée en France par bateau, et je suis arrivée à Paris deux ou trois jours avant la déclaration de guerre de l'Italie à la France. J'ai appris la capitulation de Pétain le 17 juin, ça a été un tel choc que je suis sortie dans le rue pour vomir. Et ça a été une révolte totale ! C'est-à-dire que la vie n'avait plus d'importance. On ne supporte pas, en aucun cas, une chose comme celle-là ! Parce que quand je vois quelque chose que je ne peux pas supporter, j'agis ! Le réseau du Musée de l'Homme était déjà constitué en août 1940, autour de deux vieux colonels anciens combattants de la guerre de 1914-1918. Tout de suite, le groupe a créé le journal « Résistance », et l'a distribué. En fait nous avions trois priorités : protéger et faire passer les prisonniers de guerre et les gens traqués, en leur trouvant des papiers d'identité, des vêtements, etc. Il nous fallait aussi éclairer la population, l'informer sur la situation. Et enfin, nous avions des renseignements militaires, dont on ne savait pas quoi faire. Car c'était une période d'arrestations, tout le temps, et les réseaux disparaissaient et se reformaient sous un autre nom, avec d'autres gens. Alors, nous étions sans cesse coupés du contact avec Londres pour transmettre les renseignements.





↳ Citer ses sources

1. Pourquoi citer ses sources ?

Après avoir cherché de la documentation (ouvrage, article de journal, publication en ligne, etc.), on te demandera toujours de citer tes sources, sous la forme d'une bibliographie.

La rédaction d'une bibliographie répond à 3 objectifs : **justifier tes affirmations** en te référant à des textes d'auteurs spécialisés sur le sujet, ou bien datant de l'époque qui t'intéresse.

Toutefois, il faut respecter les droits d'auteur et ne pas s'approprier ces idées comme si c'était les tiennes. **Permettre au lecteur de vérifier** l'exactitude des documents cités. A l'heure d'Internet, inutile d'imaginer que l'on peut « inventer » ses sources, tout est vérifiable en ligne... **Faciliter le repérage des sources** de la façon la plus complète, pour que le lecteur puisse retrouver facilement le texte ou l'auteur mentionné pour ses propres recherches. Tu peux faire connaître à un grand nombre de personnes des auteurs ou des idées peu connus mais qui méritent de l'être.

2. Quand faut-il citer ?

Lorsque l'on rapporte les propos de quelqu'un (écrit ou oral), écrits entre guillemets et en italique ou bien lorsque l'on intègre des photographies, des images, des données, des statistiques, des graphiques dans son document. Quelle que soit la source, document publié ou non, document imprimé ou disponible sur Internet, protégé par les droits d'auteur ou relevant du domaine public, il faut toujours citer, autrement on fait du plagiat et c'est puni par la loi ! Tu peux citer dans le texte (« d'après cet ouvrage... », « Selon cet historien... »), faire des notes de bas de page, insérer des légendes, tout dépend de la forme que prendra ton devoir.

3. Quelles sources citer ? Toutes ?

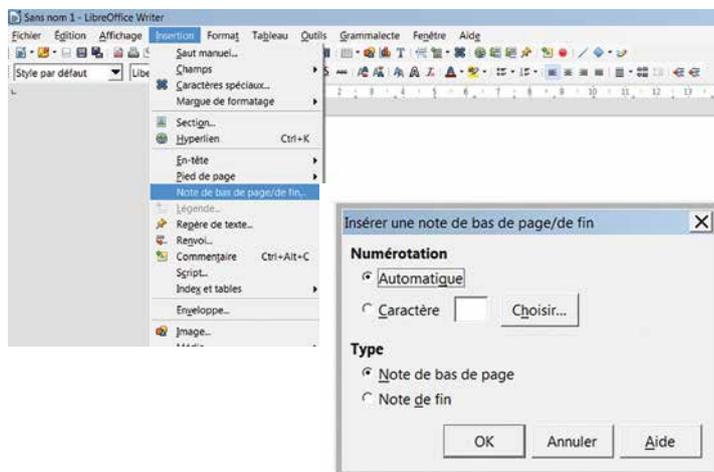
Dans le cadre d'un devoir collectif, à la fin de votre document, il faudra rassembler toutes vos sources dans une bibliographie, par ordre alphabétique et en distinguant : **les sources écrites** : textes de loi, articles de journaux, graphiques, cartes, textes d'auteurs anciens, etc. **Orales** : témoignages (de déportés,

de résistants ou de simples témoins d'une époque), discours enregistrés, extraits de films, chansons, etc. **Muettes** : les vestiges archéologiques, les objets (vêtements, pièces de monnaie, armes, etc.). **La bibliographie** rassemble à la fin du devoir tous les ouvrages et articles historiques et scientifiques. Citer vos sources et indiquer votre bibliographie montre que vous savez croiser les sources.

4. Petit tuto pour citer ses sources

> **Je respecte les normes** : nom et prénom de l'auteur, année, titre en italique, entre guillemets ou souligné, ville et maison d'édition. Je peux ajouter des indications de pages si je cite précisément un passage. J'adopte une norme de présentation et je m'y tiens pour toutes mes références.

> **Soit je crée des notes de bas de page** (ex. sous Open Office) : dans ton document, clique à l'endroit où tu souhaites insérer une référence à une note, après un mot à définir généralement. Déroule ensuite le menu « Insérer » puis clique sur la commande « Note de bas de page ». Laisse l'option « Automatique » activée pour numéroter sans interruption les notes de ton document, puis clique sur le bouton « Ok ». La zone des notes s'affiche automatiquement en bas de la page. Tape maintenant les références de la citation, en respectant la norme de présentation.



> **Soit je rassemble toutes mes références à la fin :**

par ordre alphabétique et de manière organisée, par type de sources par exemple. N'oublie pas de justifier tout ton texte et de choisir le même interligne pour tout le document : soigner la présentation, ça aide à se faire comprendre et ça fait « pro » !

↳ **Ouvrages et articles**

- Aglan Alya, 2009, *La Résistance, le temps, l'espace : réflexions sur une histoire en mouvement*, Histoire@Politique
- Marcot François (dir.), 2006, *Dictionnaire historique de la Résistance*, collection Bouquins, Editions Robert Laffont

↳ **Sites internet**

Musée départemental de la Résistance et de la Déportation :
<http://musee-resistance.haute-garonne.fr/fr/index.html>

↳ **Sources orales**

- Jeanine Messerli, *témoignage* recueilli par le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, 2010
- Germaine Tillion, *témoignage* consulté sur Youtube (<https://www.youtube.com/watch?v=1CBKHeHi8k0>), 2008

↳ **Archives et objets**

- Brochure, *Partons en Angleterre*, collection Musée départemental de la Résistance (n° d'inventaire 986.9.1)

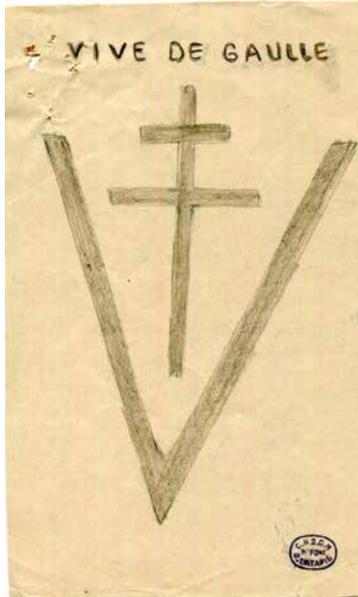
AXE 4

“ **RESTER**
pour résister ”



Raymonde Boix, résistante, agent de liaison transportant des paquets et des tracts à vélo. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation). Fonds privé.

“ Quelques documents pour commencer...”



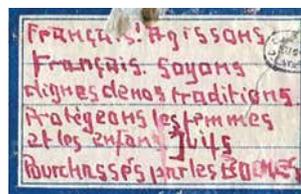
La Croix de Lorraine est une croix à double traverse. Ce symbole, associé au duché de Lorraine depuis le Moyen-âge, est choisi par de Gaulle pour symboliser la France Libre, en opposition à la francisque (hache à double lame) choisie par Pétain. Il choisit ce symbole sur la proposition de l'Amiral Muselier. Il est très marquant puisque l'Allemagne a annexé ce département. Libérer la Lorraine c'est libérer la France.

MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation). Don Latapie, inv. 2017.10.2



Joseph Ducuing est un médecin toulousain. En 1929, il est nommé à la tête du Centre régional anti-cancer. En 1939, il s'engage dans l'aide et l'accueil des réfugiés républicains espagnols aux côtés de Camille Soula. Proche de la librairie Trentin et du parti communiste, cet humaniste fait partie des tous premiers engagés dans la Résistance Toulousaine. Membre du Comité médical de la Résistance, il met son métier au service de son engagement en apportant matériel, soins et savoir-faire aux résistants.

Portrait, photographie de Théodore Fried. Fonds privé Jeanne Gaillot – Saint-Saëns, D.R.



Tract manuscrit sur une étiquette d'écolier. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2018.0.9

Le premier numéro du journal clandestin Libérer et Fédérer est publié le 14 juillet 1942. Ce mouvement est créé autour de Maurice Fonvieille, enseignant toulousain, et de Silvio Trentin, libraire italien. Dès 1940, des réunions clandestines ont lieu à la librairie de la rue du Languedoc, mais il faudra plus deux ans pour aboutir à la création d'un journal, organe de communication privilégié des mouvements de résistance.

MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation). Don Latapie, inv. 2017.10.21



↳ Rester pour résister

Entrer en résistance sur le sol français ? Inimaginable pour les uns tant la victoire allemande semble certaine, difficile à mettre en place concrètement pour ceux qui veulent s’y risquer. Face à la répression et avec peu de moyens, certains s’engagent néanmoins dans l’action : d’abord pour convaincre et recruter, ensuite pour créer des liens avec les Alliés et la France Libre.

1. Premiers engagés, premiers groupes, premiers réseaux

Le plus souvent, les premiers groupes de résistants se retrouvent chez ceux qui ont été les premiers visés par la politique anti-démocratique de Vichy : socialistes (Pierre Bourthoumieux) et communistes (Angèle et Yves Bettini), syndicalistes (Julien Forgues), francs-maçons (Jean Chaubet, Sylvain Dauriac), etc. Leurs partis et leurs groupes interdits, ils continuent à se réunir dans la clandestinité et sont particulièrement poussés à la contestation du régime. Ils sont nombreux à s’investir dans les organisations d’aide aux réfugiés, religieuses ou non, heurtées par la politique discriminatoire de Vichy et par les premières persécutions raciales. L’architecte toulousain Augustin Calabat est ainsi déjà à l’œuvre avant 1940 en venant en aide aux réfugiés espagnols. On le retrouve rapidement au camp de Gurs (64) auprès des italiens, polonais, juifs français et étrangers internés par Vichy. Il leur fournit des vivres et des vêtements, puis organise des évasions à l’aide de faux-papiers. Pour cela, il reçoit l’aide des quakers protestants de Toulouse, sous autorité de la Croix-Rouge. Ces activités de solidarité vont les mener sur les sentiers de la résistance active.

De même les intellectuels, les scientifiques, les universitaires n’acceptent pas la censure et les interdits culturels mis en place par Vichy. Dès 1940, des intellectuels socialistes, antifascistes et de nombreux universitaires comme les professeurs de médecine Camille Soula, Louis Bugnard et Joseph Ducuing, les professeurs de lettres Raymond Naves et Pierre Bertaux, le philosophe Canguilhem, ou bien encore le sociologue Georges Friedmann, se retrouvent à la librairie rue du Languedoc tenue par Silvio Trentin. Beaucoup de ces noms vont se retrouver dans l’un des premiers groupes toulousains, « Liberté, Égalité, Fraternité ». Formé en septembre 1940 autour du colonel d’artillerie

en retraite Vincent Bonneau, il est encore peu structuré et il est difficile d’identifier et de compter ses membres. Ces premiers groupes clandestins sont peu organisés. Souvent, les premières actions sont isolées et spontanées.

A Paris, l’un des premiers groupes d’opposition voit le jour au musée de l’Homme dès juin 1940. En 1941 après l’arrestation de plusieurs membres, l’un d’entre eux, Jean Cassou, se réfugie à Toulouse et participe à l’un des tous premiers réseaux haut-garonnais en lien avec Londres : le « réseau Bertaux ». Leur action s’organise autour de la contrepropagande, du sabotage et du renseignement militaire. Mais dès fin 1940, de Gaulle envoie à Toulouse son représentant Weil Curiel, pour établir un lien avec les premiers résistants locaux.

2. Le rôle des réfugiés et des étrangers dans la naissance de la Résistance

Les étrangers vivant en France ont souvent compté parmi les premiers résistants. Pourchassés ou persécutés dans leurs pays pour leur appartenance politique ou religieuse, ils sont déjà sensibilisés et ont déjà vécu les conséquences de l’occupation nazie et de la dictature en Espagne, en Italie ou en Allemagne. Les communistes notamment, anciens combattants des brigades internationales, ont déjà l’expérience des combats. Les réfugiés républicains espagnols, arrivés en France en 1938 et 1939 pour fuir le franquisme, sont ainsi parmi les premiers résistants de 1940. Par exemple, l’anarchiste Francisco Ponzan (surnommé « Paco » ou « Vidal »), organise un réseau d’évasion d’aviateurs alliés, en lien avec le réseau Toulousain « Pat O’leary » (pseudonyme du médecin militaire belge Albert Guérisse). On peut aussi mentionner le réseau « Famille », composé dès 1940 d’aviateurs polonais réfugiés en France depuis l’invasion de leur pays par l’Allemagne nazie en 1939, et engagés ensuite sous le drapeau français.

Démobilisés à Toulouse, ils s'organisent et entrent en contact les premiers avec les services de renseignement britanniques.

Enfin, impossible de ne pas citer Silvio Trentin, député de gauche et professeur d'université dans l'Italie fasciste de Mussolini, et qui choisit l'exil en France en 1926. Il ouvre sa librairie rue du Languedoc à Toulouse en 1934. Déjà lieu de rencontre pour les antifascistes espagnols pendant la guerre d'Espagne, elle accueille

dès juillet 1940 tous les enseignants toulousains et intellectuels réfugiés : c'est un espace de parole et de liberté au moment où la dictature et les premières répressions se mettent en place. On y voit naître les réseaux « Vive la Liberté » et « Libérer et Fédérer ». En Haute-Garonne, alors même qu'il n'y a pas d'occupation à ce moment-là, le terreau des premiers réseaux, des premières actions se met en place dès l'automne 1940.



↳ Chronologie

Juin 1940 : Création du réseau de résistance du « Musée de l'Homme » à Paris, autour d'anthropologues et d'employé-e-s du musée.

Août 1940 : Création à Paris du mouvement « Ceux de la Libération » autour de Maurice Ripoche, Maurice Nore et Yves Chabrol.

Septembre 1940 : Formation de l'un des premiers réseaux toulousains, « Liberté Egalité Fraternité », autour du colonel d'artillerie en retraite Vincent Bonneau.

Septembre à décembre 1940 : Création à Toulouse des journaux clandestins « Résistance » et « Vérité française ».

Décembre 1940 : De Gaulle envoie à Toulouse son représentant Weil Curiel, pour établir un lien avec les premiers résistants locaux.

↳ Définitions

Réseau : Structure organisée secrètement sur le modèle militaire, ne groupant que les personnes nécessaires à son action.

Résistance intérieure : L'ensemble des résistants sur le territoire français (en métropole) et qui subissent le régime de Vichy et l'occupation nazie.

Quaker : De son nom officiel Société religieuse des Amis, ce mouvement religieux protestant est apparu au XVII^e siècle au Royaume-Uni.

Franc-maçonnerie : Société secrète, regroupant des personnes au sein de « loges ». Ce mouvement se fixe comme objectif le progrès de l'humanité, avec un idéal de tolérance, de fraternité et de solidarité, souvent proche des principes républicains. Durant la Seconde Guerre mondiale, les francs-maçons sont persécutés dans toute l'Europe. En France, ils sont interdits par la loi du 13 août 1940 (dissolution « des sociétés secrètes ») et font l'objet d'une violente propagande. Attachés à la défense de la République, ils sont nombreux à s'engager dans la Résistance en Haute-Garonne.



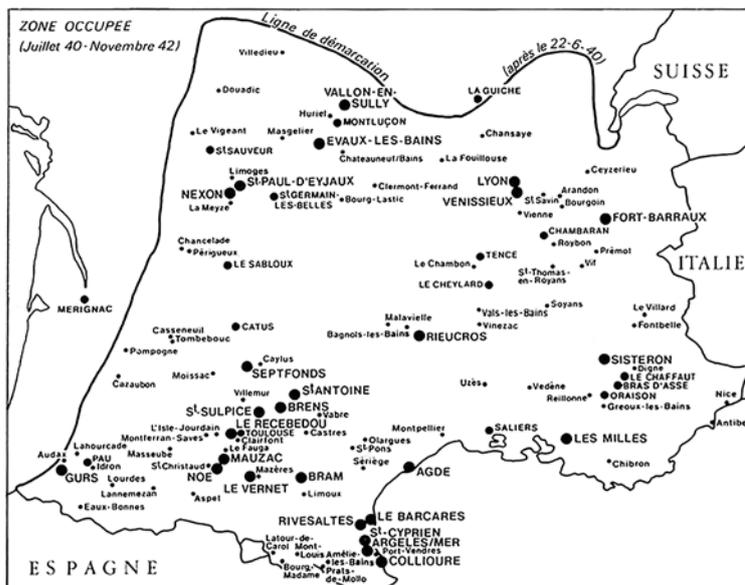
*Ce buste en plâtre représente la Liberté. Il possède le même bonnet phrygien que Marianne. Il appartenait à une loge franc-maçonne de Toulouse. Elle a été cachée pendant la guerre pour lui éviter la destruction. En effet, le gouvernement de Vichy fait saisir les biens de la franc-maçonnerie et détruit les symboles de la République.
MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 977.22.1*

↳ Carte des camps d'internement du Sud de la France

La répression du régime de Vichy

Durant les années 1930, de nombreux camps d'internements ouvrent en France où sont notamment enfermés de nombreux réfugiés antifascistes et antinazis sous la III^e République. Puis en 1939, les plages du Roussillon se couvrent de camps improvisés où sont parqués les républicains espagnols.

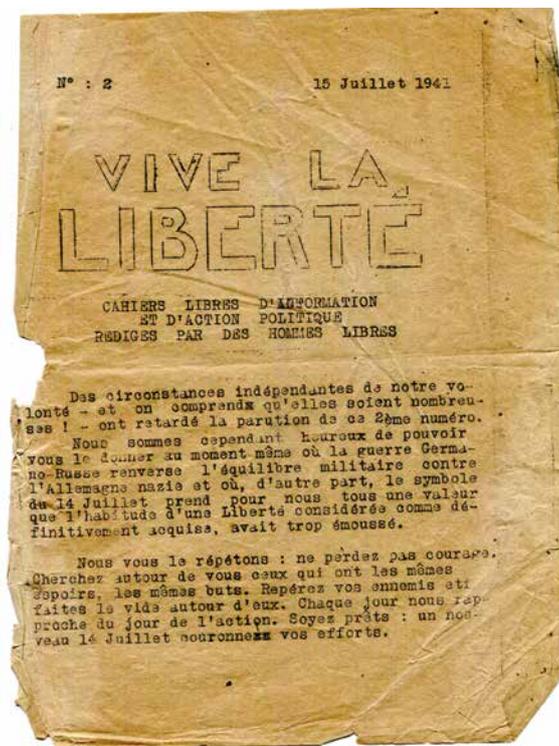
Le système de camps d'internements est donc déjà bien développé en 1940, au moment de la prise du pouvoir de Pétain. Mais c'est réellement sous l'Etat français qu'il va prendre sa pleine extension pour l'internement des « indésirables » et la répression de la Résistance. Ils sont aussi les antichambres de la déportation.





Journal « Vive la Liberté », analyser un journal clandestin

INFORMATIONS IMPORTANTES À RELEVER	ETAPE 1 : L'observation et la lecture	ETAPE 2 : L'analyse et les conclusions
Le titre	« Vive la Liberté »	Pourquoi se battent-ils ? Pour rétablir les libertés et libérer le pays. Le nom du journal est aussi le nom du groupe créé dès fin 1940 autour de plusieurs étudiants Jean Gaches, Georges Oved, Jean Delors et soutenu par Raymond Naves. Ils commencent par distribuer des tracts.
Le sous-titre donne des informations sur l'orientation et l'objectif du journal	Cahiers libres d'information et d'actions politiques rédigés par des hommes libres.	On note la répétition du mot « libre », au cœur des préoccupations des résistants sous la dictature. On retrouve les deux axes de leur engagement : « l'information » et « l'action ».
Date, lieu et numéro de parution donnent des informations sur le contexte de parution	15 juillet 1941 N°2	Bien sûr, 1941 est hors cadre chronologique pour notre sujet. Cependant, cela montre le temps qu'il faut à un groupe créé en 1940 pour se mettre en place. Il s'agit ici du deuxième numéro (le premier sort en mai 1941), publié au lendemain du 14 juillet, date symbolique pour la France.
La forme (papier, nombre de pages, format, type d'impression) permet de comprendre les moyens d'impression	Papier fin (carbone, permet la réimpression), 21 x 15,5 cm, 12 pages ronéotypées.	Beaucoup plus petit qu'un journal classique, avec beaucoup de texte, cela montre que les résistants ont peu de moyens. Il est « ronéotypé » donc imprimé avec très peu de moyens et probablement à la maison.
La mise en page pour repérer les informations importantes (à comparer avec un journal autorisé)	Corps de texte tapé à la machine. Pas de mise en page. Le titre est écrit à la main.	



MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2018.0.11

↳ Les outils de la Résistance : la ronéotype et la machine à écrire

En observant les premiers journaux clandestins, comme ce numéro de « Vive la Liberté », on comprend le peu de moyens des premiers résistants face à la débauche de propagande vichyste. Et pourtant, dès 1940 le gouvernement comprend le danger de cette « contre propagande » clandestine, et entreprend méthodiquement de réprimer, contrôler et supprimer tous les moyens d'expression. La vente, l'utilisation, la possession de ronéotype et de machine à écrire sont rapidement réglementées et réprimées. Dès novembre 1940, la vente sans autorisation d'appareil duplicateur est interdite. Les résistants doivent se fournir au marché noir car les ventes comme les propriétaires sont déclarés aux autorités.



Machine à écrire.
MDRD (Musée départemental de la Résistance
et de la Déportation). Don Forgues, inv. 2017.2.1



Machine ronéotype. MDRD (Musée départemental
de la Résistance et de la Déportation).
Don ANACR, inv. 994.9.1



↳ Portraits d'engagés

Silvio Trentin (1885-1944)

Professeur de droit à l'université de Pise en Italie, il combat comme aviateur durant la Première Guerre mondiale. Il est élu député en 1922. Signataire du « Manifeste des intellectuels antifascistes », il s'oppose à l'arrivée au pouvoir de Mussolini mais est confronté au décret du 24 décembre 1925, qui impose aux fonctionnaires italiens la soumission au nouveau régime. Il choisit donc de s'exiler en février 1926 dans le Sud-ouest de la France. En 1935, il ouvre une librairie rue du Languedoc à Toulouse. Depuis sa boutique, il s'engage en soutien aux réfugiés espagnols, appelle à la création d'« Etats-Unis d'Europe » et continue à écrire et publier plusieurs ouvrages de philosophie politique. Sa librairie devient un espace de création et d'expression politique pour tous les intellectuels de la région, à une époque où les lois de Vichy imposent la censure et la propagande. Silvio Trentin inspire ensuite le mouvement de résistance « Libérer et Fédérer »,



Portrait de Silvio Trentin, extrait du BMT, octobre 1944, MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation).

créé à Toulouse en 1942 et qui s'étendra jusqu'à Marseille et Lyon. Recherché, il est caché dans la maison des résistants Élise et Roger Mazelier, membres du réseau « Morhange ». Apprenant la chute de Benito Mussolini, il décide en septembre 1943 de rentrer en Italie pour participer au combat contre l'occupant nazi et ses alliés fascistes. Arrêté et emprisonné, il meurt le 12 mars 1944, sans avoir connu la libération de son pays.

Jean Cassou (1897-1986)

Dès 1934, Jean Cassou est membre du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. En 1936, il participe au Ministère du Front Populaire de Jean Zay comme ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-arts. Il est alors favorable à l'aide à la République espagnole. En avril 1940, il est nommé premier conservateur au Musée National d'Art Moderne, avant d'être destitué par le régime de Vichy au mois de septembre. Tandis que les armées allemandes approchent de Paris, il se consacre au sauvetage du patrimoine artistique national. Il entre dans la Résistance à Paris dès septembre 1940 : il rédige ses premiers tracts, rencontre le réseau du Musée de l'Homme et participe à la rédaction du journal du groupe « Résistance ». Tandis que de nombreux membres du groupe du Musée de l'Homme sont arrêtés, il échappe à la Gestapo et se réfugie à Toulouse. Agent du « réseau Bertaux » à partir d'août 1941, il est arrêté en décembre et emprisonné à la prison militaire Furgole à Toulouse. Enfermé, il compose de tête les textes de ses « Trente-trois sonnets composés au secret », publiés clandestinement au printemps 1944 sous le pseudonyme de Jean Noir.



Portrait de Jean Cassou, fiche anthropométrique judiciaire. MDRD (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation), inv. 2019.0.25

Après un an de prison, il est transféré en camp d'internement puis libéré en juin 1943. Il reprend alors ses activités de résistant et devient président du Comité régional de Libération de Toulouse. Le gouvernement provisoire de la République Française le nomme commissaire de la République de la région de Toulouse en juin 1944. En août, au moment de la libération de Toulouse, sa voiture rencontre une colonne allemande : deux de ses compagnons sont tués et il est laissé pour mort. Transporté à l'hôpital, il est remplacé par Pierre Bertaux, et passe plus d'un an en convalescence. Après la guerre, il retrouve ses activités de conservateur de musée et d'écrivain.

↳ Paroles de témoins

Raymonde Boix raconte ses débuts dans la Résistance...

Née en 1920, elle s'engage comme agent de liaison à Marseille. Elle est membre des Forces Unies de la Jeunesse et du mouvement Défense de la France. Elle participe à la fabrication et à la distribution de faux papiers et à la diffusion de journaux. Arrêtée en 1943, elle est déportée à Ravensbrück puis passe le reste de sa vie à Toulouse. Raymonde est décédée en 2015.

☞ Fin 1940, en bavardant avec des amis, je découvre que certains d'entre eux, et que d'autres gens, font déjà des choses pour la France. Je sens alors qu'il se passe quelque chose, je ne sais pas encore quoi et comment faire, mais c'est tellement insupportable cette occupation. Notre pays est envahi, saccagé... J'ajoute que, dans ma famille, nous n'avions pas entendu l'appel du 18 juin 1940, mais d'autres personnes dans le village avaient pu le lire (comment je ne sais pas) et en recopier des phrases. J'ai commencé ensuite à résister avec mon groupe en écrivant de petites phrases sur de tous petits bouts de papier qu'on appelait alors des papillons. Nous ne réalisons pas alors les risques que nous prenons, mais nous agissons car nous nous sentons Français des pieds jusqu'à la tête. Alors nous nous sommes mis au service de notre pays. ☞



Raymonde Lamouille raconte son engagement suite à la défaite...

Fille de Camille et Jeanne Vié, elle est née en 1925. Elle a 15 ans en 1940. Elle s'engage au côté de ses parents sous le pseudonyme d'Icare. Elle était l'un des derniers témoins de la libération de Toulouse. Elle est décédée en 2019.

☞ J'avais 15 ou 16 ans au moment de la défaite. On était traumatisés, les gens étaient consternés. Et ça se mêlait à un sentiment de culpabilité, on n'était vraiment pas fiers d'avoir perdu cette guerre... Je me souviens de papa disant : « Et bien, il faudra faire quelque chose, parce que ce n'est pas possible d'en rester là ! » Et je pensais qu'il fallait se sortir de là, de cette oppression, de cette occupation, qu'il fallait faire quelque chose. Je savais bien qu'à notre âge on ne pouvait pas faire des miracles, mais qu'il y en avait qui faisaient encore bien davantage. Nous on a été braqué tout de suite, contre Pétain et son discours. Il avait toujours son auréole de Verdun, mais justement on ne comprenait pas qu'il accepte tout ça, parce que ça ne correspondait pas à ce qu'on imaginait de lui. On n'avait plus confiance... Et entendre de Gaulle, ça a été quelque chose d'extraordinaire. On a tout de suite dit : « On va le suivre ! ». Mais au départ, c'était juste entre amis, ce n'était pas organisé. Ça a commencé par de grands V (de la victoire) et des croix de Lorraine peints sur les murs, alors que c'était interdit par Vichy, et puis des tracts... ☞





↳ Interviewer un témoin

Interroger des témoins directs (résistants, déportés, Français Libres ou toute autre personne ayant vécu le quotidien de la guerre), ou des témoins indirects (enfants et petits-enfants) qui poursuivent le travail de transmission, est un précieux travail. Leur parole est irremplaçable car ils ont vu, entendu et ressenti des moments d'Histoire. En partageant leur expérience avec des mots simples et leurs émotions, ils nous permettent de mieux comprendre et de nous sentir davantage concernés. Toi aussi tu peux participer à la conservation des derniers témoignages, donc travailler pour la mémoire collective ! Mais cette rencontre ne s'improvise pas...

Etape 1. Trouver un témoin

C'est l'étape la plus difficile... Mais tu peux trouver de l'aide en cherchant bien !

- > **Solliciter des services ou associations** sur l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale (musées, archives municipales ou départementales, Office National des Anciens Combattants).
- > **Appeler la mairie ou la bibliothèque de ta commune** (qui connaissent sûrement des personnes qui peuvent témoigner ou qui t'orienteront dans tes recherches).
- > **Mobiliser ton entourage**, des proches ou des connaissances (on pose des questions, on s'intéresse au passé de notre famille car parfois on ne soupçonne pas avoir des informations aussi proches de soi). C'est peut-être la meilleure piste car elle permet de retrouver des témoignages jusque-là inconnus et qui vont venir enrichir la connaissance de cette époque.

Conseil : Cela paraît évident, mais quand tu contactes pour la première fois une personne que tu ne connais pas, mais qui surtout ne te connaît pas, il faut se préparer. Avant de téléphoner, on note ce que l'on veut dire ou demander. Puis, on se présente poliment et on explique clairement la raison de son appel et son projet. La personne peut refuser car elle est fatiguée, malade ou n'a plus envie de témoigner. Dans tous les cas, on reste poli et on n'oublie pas de remercier !

Etape 2. Préparer la rencontre

Génial ! Une personne veut bien témoigner pour toi. On fixe une date et un lieu. On se débrouille pour faciliter la rencontre pour le témoin afin de le mettre dans de bonnes conditions.

- > **Se renseigner sur la personne.** Poser des questions à quelqu'un que l'on rencontre pour la première fois est délicat, d'autant plus quand cette personne a un passé douloureux. Connaître le parcours du témoin aide à préparer les questions et à comprendre ses réponses. Le témoin appréciera de constater que tu as travaillé sur son parcours.
- > **Élaborer un questionnaire.** Faire la liste de toutes les questions possibles et imaginables, puis faire le tri et surtout les classer par thème ou chronologie.

Conseil : On fait relire son questionnaire par un adulte, par un professeur, pour être sûr de bien choisir ses mots. Il est important de bien formuler et avec précision ses questions, pour être sûr que le témoin comprenne bien. On commence généralement par des questions ouvertes qui permettent au témoin de « raconter », mais aussi de se détendre un peu.

Exemple :

- « Est-ce que vous pouvez me raconter comment se passait la vie à Toulouse pendant la guerre ? »
- « Pouvez vous me décrire votre famille/votre village/votre école etc, à cette époque ? ».

On garde les questions « fermées » pour avoir des réponses courtes, des détails, creuser un point évoqué par le témoin. On appelle ça une « relance », pour que le témoin développe son propos.

Exemple :

- **Le témoin** : « A l'époque la vie était très dure. »
- **Toi** : « Dure de quelle façon ? » ou « Vous pouvez me donner des exemples ? »

> Préparer son matériel d'enregistrement.

Attention, tu ne pourras pas recommencer, alors aucun droit à l'erreur !

Donc :

- Vérifie bien que tu sais utiliser ton matériel d'enregistrement : entraîne-toi à la maison, avec ta famille ou tes amis. N'hésite pas, tu seras au point pour le jour J et beaucoup plus à l'aise pour mener l'interview.
- Dans l'idéal, essaye d'enregistrer avec le matériel de ton établissement scolaire et avec l'aide d'un enseignant. Mais aujourd'hui on peut aussi faire des choses de grande qualité avec un bon appareil photo ou un Smartphone. Là encore, entraîne-toi avant à faire le point, à stabiliser ton image, à trouver la bonne lumière et à bien capter le son. Ca va vite venir et avec un peu d'application ta vidéo aura l'air d'un travail de pro...

Etape 3. Interroger le témoin

C'est le jour J ! On vérifie le matériel (batterie pleine, cartes mémoire en nombre suffisant et vides...).

- > Installer le matériel.** Une caméra, un dictaphone, un appareil photo, un trépied... prépare tes outils avec soin, suggère un emplacement dans la pièce pour ton témoin (avec un arrière-plan pas trop voyant, une bonne lumière sans contre-jour et pas trop de bruit dans la pièce d'à-côté...)

Les élèves du Lycée C. Royer de Fonsorbes ont rencontré Jeanine Messerli pour préparer le Concours de la Résistance 2017. Ils ont été ensuite lauréats pour la création de leur site internet « Derrière les matricules ».

- > Mener l'interview.** En posant les questions, il faut être particulièrement attentif aux réponses du témoin et se demander si ce qu'il dit cadre bien avec ce que tu as demandé. Mais laisse-toi aussi parfois surprendre : ce qui n'était pas prévu est souvent particulièrement intéressant. Enfin, évite de couper la parole à ton interlocuteur, sauf s'il y a de grosses redites, mais toujours avec tact et politesse.

- > Respecter le témoin.** Témoigner, c'est raviver des souvenirs souvent douloureux. Le témoin peut être bouleversé. Comment réagir ? Le mieux est alors de prendre son temps avant de poursuivre l'entretien, d'essayer de garder le sourire et de lui dire que ces émotions sont bien normales. Il est indispensable d'être bien conscient de ces difficultés pour s'y préparer. L'idéal c'est de montrer que vous comprenez ce qui se passe, et que tu es du côté du témoin, sans jugement.

Conseil : On pense à demander avant au témoin, au moment de la prise de rendez-vous, s'il accepte d'être filmé ou enregistré, et on explique bien comment les images vont être utilisées par la suite (sur un DVD ou sur le web).
Surtout, on essaie de rassurer la personne sur l'importance et l'utilité de son témoignage pour les jeunes d'aujourd'hui...



Conclusion

Entrer en résistance dès 1940 est un processus complexe et semé d'embûches. Les portraits et les témoignages montrent qu'il faut souvent venir d'un milieu propice à un tel engagement et être habitué à défendre les principes républicains. Des parents syndiqués, francs-maçons ou politisés avant-guerre, un père ou un oncle ancien-combattant, sont des facteurs pouvant mener à une prise de conscience rapide et un refus de la dictature, de la collaboration et des persécutions. Venir d'un pays étranger, qui a déjà connu la disparition de la démocratie dans les années 1930, donne aussi une forme d'expérience et une vision plus claire de ce qui va rapidement arriver en France. Baigner dans un milieu déjà engagé avant-guerre permet aussi d'organiser un réseau de connaissances au moment de l'instauration du régime de Vichy. Les organisations et partis interdits dès les premiers mois de 1940 vont rapidement entrer en clandestinité et se reformer dans l'ombre pour préparer la lutte. Ils s'organisent ensuite par région, puis nationalement. La toile de la Résistance se tisse progressivement. Il n'y a donc souvent pas de hasard...

Mais en même temps, tout n'est pas décidé par le profil « sociologique » des individus. Comme beaucoup de témoins l'expriment, entrer en résistance c'est aussi quelque chose d'intérieur, de viscéral, un sentiment de révolte et une impulsion qui poussent à refuser la situation, qui interdisent de se soumettre. Se sont aussi souvent par des actions isolées et spontanées qu'ils débutent. Entrer en résistance est donc quelque chose de très individuel, une démarche plus qu'originale à un moment de l'Histoire où le mouvement général ne pousse pas en ce sens. On cherche généralement plutôt à survivre en prenant le moins de risques possibles pour soi et les siens.

« Comprendre, refuser et résister », pour reprendre les termes du sujet du concours de cette année, cela correspond donc aux trois étapes, aux trois différents niveaux qui vont permettre de mener à la Libération. Pourtant, comme les témoins le rappellent souvent, devenir résistant en 1940 n'est généralement pas une affaire de grands héros, mais plutôt de gens simples, seulement armés de leur volonté et de leurs valeurs personnelles : familles hébergeant des réfugiés ou cachant des personnes pourchassées par Vichy ; jeunes femmes acheminant discrètement à vélo des messages d'une ville à une autre ; écrivain étranger accueillant des réunions clandestines à l'arrière de sa boutique ; adolescents dessinant de nuit des graffitis sur les murs ou lançant des tracts dans la rue ; bergers faisant passer en Espagne et par les petits chemins de montagne ceux qui cherchaient à fuir les lois racistes ou à rejoindre l'Angleterre. Résister prend des formes et des visages très variés. Cela ne se résume donc pas à l'image du résistant des maquis armé de sa mitrailleuse : on peut résister et s'engager de bien des manières et c'est la multitude de ces « petites » résistances individuelles qui forme « La » Résistance et fait sa force...

Illustrée d'exemples locaux, cette plaquette a donc pour objectif de comprendre les mécanismes qui ont pu mener certain-e-s à comprendre une situation historique sans précédent, à refuser l'ordre établi et la propagande, puis à résister pour rétablir la démocratie en France malgré les risques encourus. Dans le contexte particulier de la Haute-Garonne non occupée mais en dictature en 1940, ceux-là ont donc aussi fait le choix de désobéir aux lois de leur époque, pourtant mises en place par un chef d'Etat arrivé légalement au pouvoir. Cette désobéissance civile, comme d'autres dans le monde et à d'autres époques, montre le rôle irremplaçable des citoyens dans le maintien ou le rétablissement de la démocratie.

Ces consciences de la première heure peuvent donc nous servir d'exemple dans nos vies quotidiennes, dans notre propre perception des événements historiques contemporains et de notre actualité. Au-delà, ils peuvent nous inspirer dans les choix que nous avons tous à faire pour participer à la défense des principes de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont les nôtres. L'Histoire a en effet démontré, comme ces pages le prouvent encore, que rien n'est jamais acquis et que tout peut toujours basculer. Certains avant nous ont su se comporter en sentinelles, en lanceurs d'alerte, voire même en combattants pour sauvegarder ces principes. Leur engagement, parfois payé de leur vie, nous permet de vivre aujourd'hui dans le pays et l'Europe que nous connaissons. Gardons leurs paroles et leurs actes toujours en mémoire pour qu'ils nous éclairent devant l'Histoire qui se crée chaque jour autour de nous...



On compte sur vous pour nous remplacer.

Car nous ne sommes pas éternels.

Pour que cela ne recommence jamais.



*Robert Carrière, résistant et déporté,
témoin du musée, décédé en 2019*

↳ Retrouvez également des ressources pour vous préparer

Au Musée :

Dès le mois de février les enseignants pourront réserver des visites libres, qui commenceront en mars, pour faire découvrir à leurs classes les nouvelles salles d'exposition.

Réservations à : musee-resistance@cd31.fr

Sur notre site internet en téléchargement gratuit :

- > Toutes les fiches de la plaquette.
- > Les publications du musée
 - Tracas, Famine, Patrouille. Une chronique de la vie quotidienne des Haut-Garonnais pendant la Seconde Guerre mondiale.
 - Liberté, liberté chérie. Résister en Haute-Garonne : engagements, parcours et souvenirs.
- > Des vidéos témoignages et toute l'actualité du nouveau musée !

Adresse internet :

<http://musee-resistance.haute-garonne.fr>

Sur notre page Facebook :

Les rendez-vous « lundi concours » à partir du mois de novembre 2019 :

- > Des vidéos
- > Des documents et des objets issus de notre collection
- > Des liens vers d'autres sites internet pour aller plus loin
- > Des idées de lectures
- > Des conseils de préparation

Aux archives départementales de Haute-Garonne **NOUVEAU !**

<https://archives.haute-garonne.fr/n/ressources-en-ligne/n:201>

- > Des archives issues du fonds expliquées en ligne pour vous aider à comprendre le thème
- > Des ateliers sur les archives de la Seconde Guerre mondiale



Vue extérieure du Musée.



Atelier aux AD31.

“ 1940. Entrer en résistance.
Comprendre, refuser, résister. ”

Musée départemental de la Résistance
& de la Déportation
52 allées des demoiselles
31400 Toulouse
Adresse provisoire : 6 avenue Yves Brunaud 31770 Colomiers
05 34 33 17 40

www.musee-resistance.haute-garonne.fr
musee-resistance@cd31.fr



Musée départemental de la Résistance
et de la Déportation